

En deltaplane

Jean Sylvain échappe à la mort

par Alain BOUCHARD

Le sportif Jean Sylvain, de Notre-Dame-des-Laurentides, repose actuellement à l'hôpital de l'Enfant-Jésus, après avoir échappé à la mort lors d'un accident survenu, samedi dernier, à Baie-Saint-Paul.

Il serait actuellement hors de danger, en dépit de blessures sérieuses qui l'ont fait séjourner aux soins intensifs durant un certain temps. Sylvain aurait notamment subi plusieurs fractures aux côtes.

"Non seulement il s'en remettra, mais j'ai l'impression qu'il recommencera très certainement à voler", a indiqué son épouse, hier, lors d'un appel téléphonique logé au SOLEIL pour demander d'"avoir la paix".

L'accident s'est produit lorsque

le vent a fait piquer les ailes de Sylvain vers le sol, au moment où il volait à une très basse altitude d'environ 75 à 100 pieds. "Le genre de secousse qui aurait pu être contrée à plus haute altitude mais contre laquelle rien n'était possible, à pareille hauteur", a expliqué son camarade Jean-Louis Lethiec, qui fut témoin de la chute.

Selon ce dernier, Sylvain aurait probablement trouvé la mort s'il n'avait pu être secouru immédiatement. "C'est toute la cage thoracique qui a encaissé le coup et il était en très mauvais état", a précisé Lethiec.

Agé de 48 ans, Jean Sylvain était devenu l'un des bons spécialistes du deltaplane de la région de Québec, après avoir été un alpiniste aguerri. Il était au centre d'un important reportage que LE SOLEIL consacrait au

vol libre, en avril dernier, et dans lequel il était notamment question des atouts exceptionnels du Mont Sainte-Anne pour la pratique de cette discipline.

Réputation

Cet accident ne modifiera en rien tout le bien que ses adeptes pensent du vol libre, soutient Jean-Louis Lethiec.

"C'est un accident comme il en arrive dans quantité de sports, dit-il. Un malheureux accident, bien sûr, mais le deltaplane se classe quand même derrière la plongée sous-marine en ce qui concerne les dangers encourus. Ce qu'on en retient, c'est qu'on ne sera jamais trop prudent, dans ce genre de sports".

Lethiec a été visiblement contrarié d'apprendre que la nouvelle de l'accident de Sylvain serait maintenant connue publiquement. D'ailleurs, tout un mur de silence avait été érigé autour de l'affaire, sur les lieux de travail de la victime, comme parmi ses proches.

"C'est bien évident qu'on ne tient pas à faire de la publicité avec ça, a confié Lethiec. Parce que le moindre accident qui se produit fait immédiatement du tort au deltaplane".

Interrogé à savoir dans quelle mesure le vol libre peut être considéré comme dangereux, il a répondu que tout était une question de savoir-faire et de précautions à prendre. A son avis, un accident ne doit pas suffire à remettre en question tout le bien-fondé d'un sport comme le deltaplane.



Jean SYLVAIN

LE SOLEIL SPORT JEUDI

Québec, jeudi 14 mai 1981

VISITES INDUSTRIELLES DU JOURNAL

LE SOLEIL

Renseignements: 647-3342

Ciccarelli, le plus beau coup de filet de Nanne

UNIONDALE — Il n'y a pas plus bel exemple de courage, de volonté et de foi en ses moyens dans la présente série finale de la Coupe Stanley que Dino Ciccarelli, des North Stars du Minnesota.

Pour un gars qui ne devait plus jamais jouer au hockey, il se débrouille assez bien merci...

"Dino Ciccarelli a apporté fraîcheur et enthousiasme dans notre équipe au moment où nous en avions le plus besoin, a assuré Glen Sonmor, l'entraîneur des North Stars. C'est un compteur naturel qui n'a pas fini de méduser les gardiens de but adverses."

Le ciel s'est rasséréné chez les North Stars après la graduation de Dino Ciccarelli et d'autres recrues comme Neil Broten, Brad Palmer et

Kevin Maxwell.

Dino Ciccarelli était l'égal de Wayne Gretzky, en 1977-1978, dans la Ligue junior majeure de l'Ontario. Il enfila 72 buts avant de se fracturer le fémur de la jambe droite. On lui inséra ensuite une tige de fer d'une longueur de 16 pouces dans la cuisse.

Plusieurs lui conseillèrent alors d'oublier le hockey. On craignait même qu'il ne puisse jamais marcher normalement.

Volonté de fer

Dino Ciccarelli refusa de croire à des prévisions aussi pessimistes et il entreprit un programme de réhabilitation. Il disputa une trentaine de matchs, la saison suivante, dans le circuit junior ontarien. Toutes les équipes de la Ligue nationale l'ignorèrent au repêchage amateur de 1979, mais Lou Nanne, le directeur-gérant des North Stars, lui fit signer un contrat quelques mois plus tard.

"Lou Nanne a embauché plusieurs jeunes talentueux depuis deux ou trois ans, a rappelé Glen Sonmor. La mise sous contrat de Dino Ciccarelli constitue cependant son plus

beau coup de filet."

Handicapé par cette tige de métal dans la jambe droite, Dino Ciccarelli marqua néanmoins 50 buts, en 1979-1980, avec les Knights de London, de la Ligue junior majeure de l'Ontario. Au terme de cette campagne, les médecins retirèrent la pièce métallique de sa jambe droite.

On connaît le reste de son histoire. Il a commencé la présente campagne avec l'équipe d'Oklahoma City, de la Ligue centrale, avant d'enregistrer 18 buts en seulement 32 matchs dans l'uniforme des North Stars. Il en était, mardi soir, à son 12e filet dans les rencontres éliminatoires, un record pour une recrue dans la Ligue nationale.

"Même si ma jambe droite n'est pas aussi flexible que l'autre, je ne suis plus ennuyé du tout par cette vieille blessure", a révélé l'ailier droit de 20 ans.

Ses coéquipiers le décrivent comme un athlète superconfiant. "Il est convaincu que rien ne peut l'arrêter", ricangent-ils.

Dino Ciccarelli se considère chanceux de participer à la finale de la Coupe Stanley. "Il y a trois ans, on disait que je ne chausserais plus ja-

mais les patins, a-t-il dit. Il y a trois mois, j'étais encore dans les ligues mineures. Que pourrais-je demander de plus? Je suis au septième ciel."

"Ça paraît que ce jeune homme est comblé, a repris Glen Sonmor. Surveillez-le sur la patinoire. Il ne cesse jamais de travailler et je suis persuadé qu'il gardera cette attitude."

EN BREF: Glen Sonmor se croise les doigts et souhaite le retour au jeu du jeune Kevin Maxwell, ce soir, à Uniondale, dans le deuxième match de la série finale de la Coupe Stanley...

Le jeune Don Beaupre remplacera Gilles Meloche devant la cage des North Stars. Gilles Meloche souffre d'une vilaine grippe depuis plusieurs jours et il a visité le médecin, hier midi. Meloche fut terrassé par une pneumonie au printemps de 1979 et il craint une rechute. "Je ne veux excuser ma piètre tenue dans le match de mardi soir, mais j'étouffais", a-t-il expliqué.

Le jeune Tom McCarthy prédit que ses coéquipiers seront plus fringants, plus vigoureux, ce soir. "Nous avons eu notre leçon en les regardant faire pendant 40 minutes de jeu, mardi soir dernier", a-t-il raconté...



Le cousin américain

Du travail pour Bill Torrey

Islanders: d'abord le hockey puis l'argent

UNIONDALE — Sept porte-couleurs des Islanders de New York, Denis Potvin, Michael Bossy, Bob Nystrom, John Tonelli, Anders Kallur, Garry Howatt et Mike McEwen, pourraient jouer leur option,

Boxeur condamné pour la vie

SAN JUAN (AP) — Esteban DeJesus, ancien champion du monde des boxeurs poids léger, a été condamné hier à la réclusion à perpétuité en raison du meurtre au premier degré d'un jeune homme de 18 ans, Cintron Gonzalez, meurtre commis en novembre dernier.

Le Juge Elpidio Batista de la Cour Supérieure a condamné DeJesus à l'emprisonnement à vie après que les avocats de ce dernier aient refusé la période de délibérations qui précède la sentence des accusés de meurtre. Les avocats ont après coup précisé qu'ils feraient appel de la décision à la Cour Suprême de Puerto Rico.

DeJesus avait perdu son titre de champion du monde du WBC en 1978 aux mains du Panaméen Roberto Duran, lors d'un combat qui devait déterminer un champion unique, autant pour la WBA que pour le WBC.

en 1981-1982, et un autre, Bob Bourne, deviendra joueur autonome dans quelques semaines.

S'il fallait que la clause de compensation en vigueur dans la Ligue nationale soit abrogée dans les prochains mois, Bill Torrey entonnerait un autre refrain...

Bossy encore indélicat

Les propos évasifs de l'ailier droit Michael Bossy tracasent certainement l'état-major des Islanders. Il refuse de divulguer ses projets d'avenir. On lui prête

l'intention d'écouler son année d'option, en 1981-1982, pour ensuite poursuivre sa carrière au Québec, de préférence à Montréal.

Bossy a été ébranlé par les menaces de mort proférées à son endroit et il envisagerait d'établir sa famille dans un coin plus tranquille.

"Je n'ai encore pris aucune décision, a-t-il répété. Je n'ai pas choisi la place où je jouerai. Et l'argent ne sera pas ma première priorité."

Denis Potvin explicite davantage. "J'ai 27 ans et le prochain contrat sera vraisemblablement

mon dernier, a-t-il estimé. C'est un pense-yeu bien! Je ne veux pas quitter les Islanders, mais les propriétaires devront se montrer plus généreux."

Selon certaines sources, Denis Potvin ambitionnerait de rejoindre Marcel Dionne au sommet des salaires de la Ligue nationale. Il exigerait un contrat de cinq ans évalué à \$3 mil-

lions. Bob Bourne serait sur le point de s'entendre avec Bill Torrey. "Je suis prêt à sacrifier quelques billets verts pour demeurer avec les Islanders, a-t-il dit. Je n'ai pas encore déterminé ma valeur réelle."

Bob Nystrom a vainement tenté de négocier un nouveau contrat au cours des derniers mois. Cette impasse ex-

pliquerait sa tenue chancelante durant la saison régulière.

Quant à Garry Howatt, il peut commencer à faire ses valises...

"Dans le moment, nous pensons surtout à conduire les Islanders à une deuxième Coupe Stanley d'affilée", ont affirmé Michael Bossy et Denis Potvin.

EN BREF: Dans les joueurs rappelés par les Islanders pour agir comme auxiliaire pendant la série finale de la Coupe Stanley, on re-

lève les noms de Brent Sutter, le frère de Duane, et Monty Trotter, le frangin de Bryan...

Stefan Persson, l'un des piliers de la brigade défensive des Islanders, ratera la rencontre de ce soir...

Il a fallu 40 points de suture et non 14 pour couvrir le visage de l'infortuné Butch Goring. "Ce n'est pas grave, a souligné le centre des Islanders. Je serai à mon poste, ce soir..."

Selon Denis Potvin, les saisons de hockey

sont beaucoup trop longues et il propose une réforme des séries éliminatoires. Il suggère une demi-finale à l'interdiction de chaque conférence, c'est-à-dire un affrontement entre les meneurs de chaque division. Les vainqueurs feraient ensuite les frais de la série finale de la Coupe Stanley...

Les joueurs des Islanders appréhendent une résistance plus farouche des North Stars du Minnesota, ce soir, à Uniondale...

POMPES

Réduction de 25% sur l'équipement de puits

POMPE & FILTRATION NORD-EST INC.
925, av. Godin, Ville-Verrier
681-0603

AVIS

La compagnie de Transport Brazeau Inc. désire informer sa clientèle que le conflit de travail qui a sévi pendant les 3 dernières semaines est maintenant terminé. Une nouvelle convention collective de 3 ans a été signée. Les opérations reprennent donc normalement dès ce matin.



Transport Brazeau Inc.
Service + TEL.: 653-8365

Une invitation toute spéciale

Heureuse d'offrir à sa clientèle des appartements d'une élégance incomparable, situés dans le cadre enchanteur de la colline parlementaire, Mariette Le May se fera un plaisir de recevoir à ses nouveaux bureaux du 1155, de l'avenue Turnbull, à Québec, * ceux et celles qui envisagent un achat d'appartement en copropriété. Les bureaux sont ouverts de 10h à 17h, du lundi au vendredi; de 13h à 17h, le samedi et le dimanche; le soir, sur rendez-vous.

Pour communiquer avec elle, Mariette Le May vous prie de composer le 525-4961.



Le premier choix à Québec, évidemment

GO-KART

PLACE LEBOURGNEUF

\$1

7 JOURS PAR SEMAINE
10 h. à 23 h.

20 ANS D'EXPÉRIENCE

AUTODROME

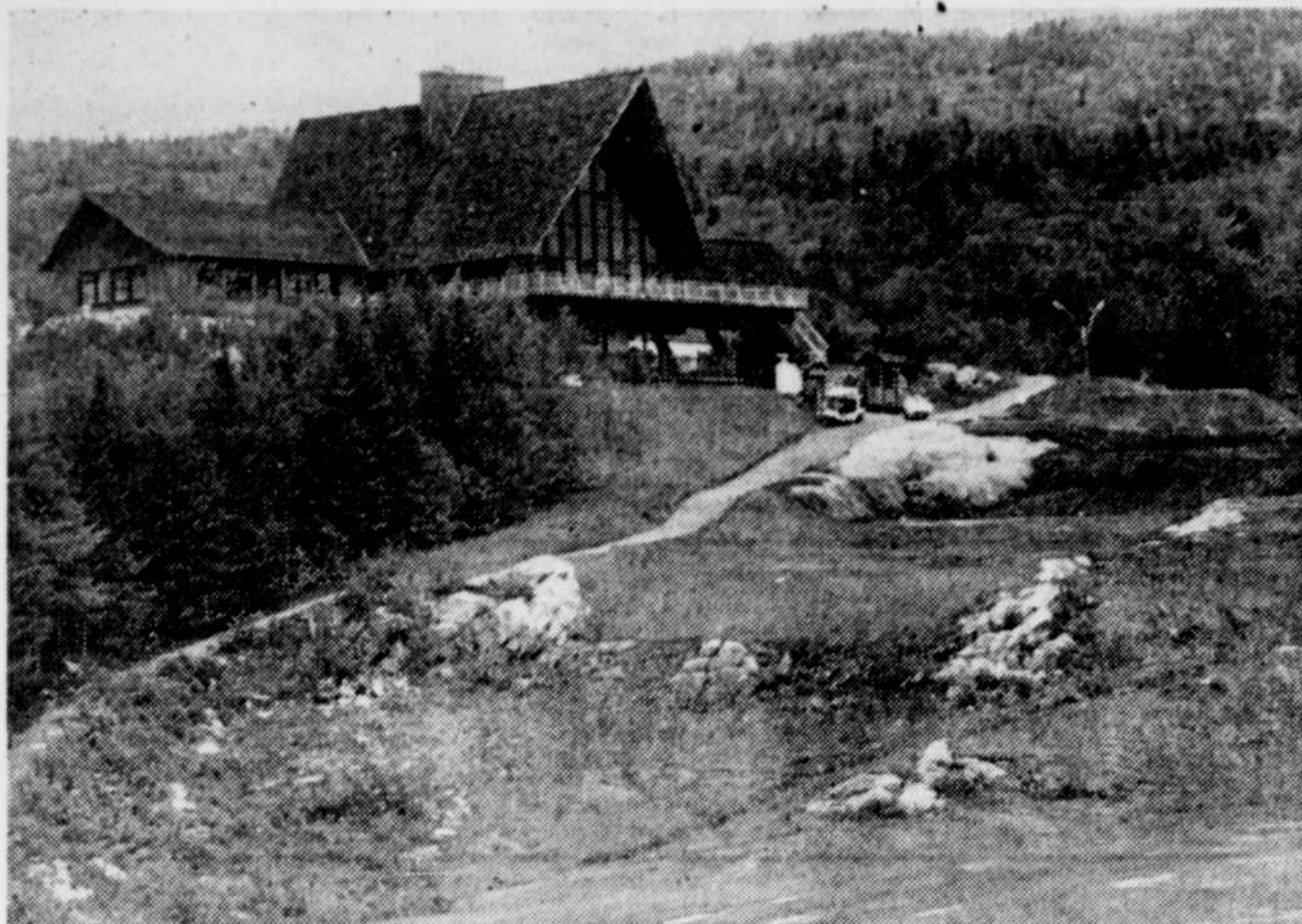
VAL-BÉLAIR

1981 Super Bear Cat

LE PLUS RAPIDE À QUÉBEC

VIENS T'ESSAYER

LE SOLEIL vous informe au jour le jour...
ABONNEZ-VOUS
647-3333



Le club de golf du parc Mont-Tourbillon, au Lac Beauport.



Le club de golf Royal Québec, à Boischatel.

Le golf n'échappe pas à l'inflation



jacques arteau

Etiqueté au même titre que d'autres biens de consommation, le golf et ses attraits gratifiants, plein air, espaces verts, promesse de détente, sans compter le 19e trou, subit la montée des coûts. Dans la région 03 (Québec), le golf coûte plus cher au trou, même qu'il a dépassé le dollar (\$1.11) suivant une majoration du droit de jeu (green fee) à \$20 pour 18 trous, dans au moins une couple de clubs.

Compte tenu de divers facteurs économiques, dont l'entretien plus prohibitif des parcours, le golf reste néanmoins à prix raisonnable, se situant même au-dessous de la normale des répercussions de l'inflation galopante.

Parmi 27 clubs identifiés dans le district de Québec de l'Association de golf du Québec, selon un relevé du SOLEIL, 92,3 pour 100 des clubs ont rehaussé leurs tarifs d'abonnements pour la saison 1981. La majoration des abonnements se situe pour l'ensemble à 14,2 pour 100.

Pour le droit de jeu (green fee), 88 pour 100 des clubs ont relevé leurs prix et dans la région métropolitaine de Québec, où huit clubs sur neuf comptant 18 trous ont rehaussé leurs prix, la moyenne se situe à près de \$15 (\$14,87) pour la ronde de 18 trous.

Plus que jamais préoccupés par des coûts allant en spirale, les administrateurs de clubs considèrent que le golf reste malgré tout exceptionnellement abordable, même pour un parcours bien coté en services à la clientèle.

Tarifs majorés

Dans une assez forte proportion, 59,2 pour 100 des clubs identifiés dans la région 03, les hausses des tarifs d'abonnements de saison varient entre 10 et 20 pour 100, par rapport à 1980. Du côté des "green fees", la majoration se situe en grande partie entre \$1 et \$3, ce qui se traduit par des tarifs variant entre \$10 et \$20 pour neuf clubs "bien cotés" de la région, incluant celui du Mont Sainte-Anne.

Un seul club de la région immédiate, avec un parcours de 18 trous, le Saint-Laurent, n'a pas relevé ses abonnements de saison et où le "green fee" est à moins de \$10 sur semaine (\$9). Parmi la dizaine de clubs de 18 trous dans la région,

les droits de jeu ailleurs varient sensiblement (Lac-Beauport, \$10, Courville, \$11, Lac-Saint-Joseph, \$12, Orléans, \$12, Alpin, \$15, Lorette, \$15, Royal Québec, \$16, Cap-Rouge et Lévis, \$20), sans tenir compte d'un droit d'accès avec ou sans membre dans certains clubs.

Clients vs coûts

Alors qu'une majorité de golfeurs et golfeuses s'évertuent à briser le 100, les clubs de golf risquent d'avoir à jouer avec une nouvelle tendance dans l'offre et la demande, pour normaliser leurs opérations par rapport à leur potentiel de clients dans une saison.

En tenant compte d'abonnements de saison haussés sensiblement ces trois dernières années, le golf à la journée (green fee) peut se révéler à la fois plus économique et plus gratifiant à jouer par exemple 25 parties sur différents parcours, sur une période de 15 semaines, qu'opter pour un abonnement coûtant entre \$375 et \$450. Et encore faut-il considérer que pour le golfeur ou la golfeuse occasionnels, le club Stoneham, par exemple, propose un droit de jeu à \$8 pour 18 trous, tout comme le Saint-Laurent.

"Des clubs ont perdu des membres l'an dernier, en plus d'éprouver un difficile début de saison, note Richard Cardinal, président de l'Association régionale de golf, et plus que jamais, les golfeurs se prévalent de deux choix, et le terrain et la température. Reste que l'abonné d'un club a non seulement plus de chance de jouer à son heure et avec des membres, mais peut bénéficier de services et d'activités sociales."

Clubs et services

Si tous les clubs partagent un

même facteur impondérable et capricieux, la température, des clubs d'envergure dont le Royal Québec, Cap-Rouge, Lorette et Lévis peuvent privilégier leur clientèle de divers services mais doivent s'appliquer plus que jamais à rester dans des limites acceptables pour la conserver.

A commencer par le club "maître" de la région, le Royal Québec, avec ses deux parcours de 18 trous, son prestige, sa longue tradition et son éventail de services. Là où le "green fee" n'est permis qu'avec la participation d'un membre dans un "foursome", en tout temps, la hausse des abonnements fut de 12,3 pour 100 par rapport à l'indice de 14,2 dans la région.

"Chez nous, le golf est devenu plus accessible à une masse populaire ces dix dernières années, moins dépendant d'une classe de gens en moyens, pour s'administrer, explique Paul Pouliot, à sa septième année comme président du Royal Québec. Le même phénomène s'est fait sentir ailleurs dans le golf, et si les coûts d'opérations ont doublé en cinq ans, dont une masse salariale passée de \$250,000 à \$466,000 pour nos services avec une cinquantaine d'employés, nous ne pouvons nous rabattre sur le membership. Mais du train où vont les choses, avec l'inflation, le golf risque de s'en retourner au début des années 1970 parce qu'actuellement, c'est du golf à prix très raisonnable comparativement aux coûts réels d'opérations."

Nouvelle taxation

Avec des revenus conditionnés en bonne partie aux conditions climatiques, alors qu'un moins de 10

pour 100 fut accusé l'an dernier à Boischatel dans le nombre de parties jouées pour la saison, les clubs doivent par ailleurs faire face à des rajustements importants dans le rôle d'évaluation de taxes municipales dont la valeur locative des immeubles.

En attendant des modifications à certaines dispositions de la loi 57, dont le calcul de la valeur imposable des terrains basé non plus sur l'acre mais l'hectare, le club

Cap-Rouge est le plus sévèrement frappé, notamment par un relèvement de la valeur locative de ses immeubles. Le rajustement à ce niveau est de \$268,000 pour des valeurs immobilières de \$2,178,700, ce qui produit une taxe ajoutée de \$168,000. Une contestation est déjà au Bureau de révision de l'évaluation foncière du Québec, et le club Lac-Saint-Joseph, pénalisé de \$4,100 de plus en taxes cette année, a également porté son cas en appel.

A \$15 comme tarif moyen pour le droit de jeu, la ronde de golf revient à moins de \$1 au trou, \$0,83 pour être juste, mais comme le souligne Marc Gonthier, administrateur de longue date (14 ans) au club Lévis: "Le golfeur recherche la détente, se soucie peu des coûts d'opération, mais si des cotisations ont pu doubler en dix ans, les coûts ont quasi triplé et le golf d'aujourd'hui est presque en bas d'une normale".

Les golfeuses d'égal à égal avec les golfeurs

Deux groupes minoritaires qui ont exercé des interventions marquantes dans le golf dans la dernière décennie et influenceront sans doute celles des années 1980 sont les golfeuses et les employés saisonniers.

La Charte des droits de la personne, entrée en vigueur en juin 1979, a fait sauter des barrières discriminatoires chez les golfeuses, sans que pour autant toutes s'en réjouissent. Du côté des employés saisonniers, du moins dans un club et non le moindre, ce fut la syndicalisation accréditée au club Royal Québec, là où cette intervention datant de 1973 reste encore la seule action du genre posée dans la région 03 (Québec).

Handicap contesté

Bien que la grande majorité des golfeuses s'accommodent en silence d'une accessibilité "restreinte"

te" à des parcours de golf, contrairement aux golfeurs libres de jouer à toute heure, une golfeuse a pris sur elle il y a trois ans de contester ce "handicap" imposé sans raison aux golfeuses.

Déposant une plainte devant la Commission des droits de la personne, madame Lise Bédard, alors membre du club Alpin, devait obtenir gain de cause en contestant un interdit d'accès aux parcours pour les golfeuses pour une période de deux heures certaines journées.

"J'avais porté plainte pour me permettre de jouer entre 10 heures et midi, seulement pour mon cas personnel, rappelle madame Bédard. Je ne pouvais imaginer que mon geste allait avoir une aussi grande portée et autant de répercussions, même si je savais que d'autres clubs étaient aussi rigides pour appliquer une telle restriction aux femmes. On m'a regardée avec des gros yeux un bout de temps, mais si c'était à recommencer aujourd'hui, je le ferais, ça ne pouvait vraiment pas s'accepter pour les golfeuses".

Choses "normalisées"

En même temps que cette dernière contestation fut cautionnée par la Commission des droits de la personne, les clubs de golf furent invités à normaliser les tarifs d'abonnements "d'égal à égal", sans préjudice au sexe de la personne, ni écart de privilèges, même dans les prix d'abonnements.

Conséquemment à cette dernière recommandation, les golfeuses ont écopé d'une substantielle hausse dans certains cas pour les abonnements dont les tarifs sont normalisés pour "adultes", hommes et femmes.

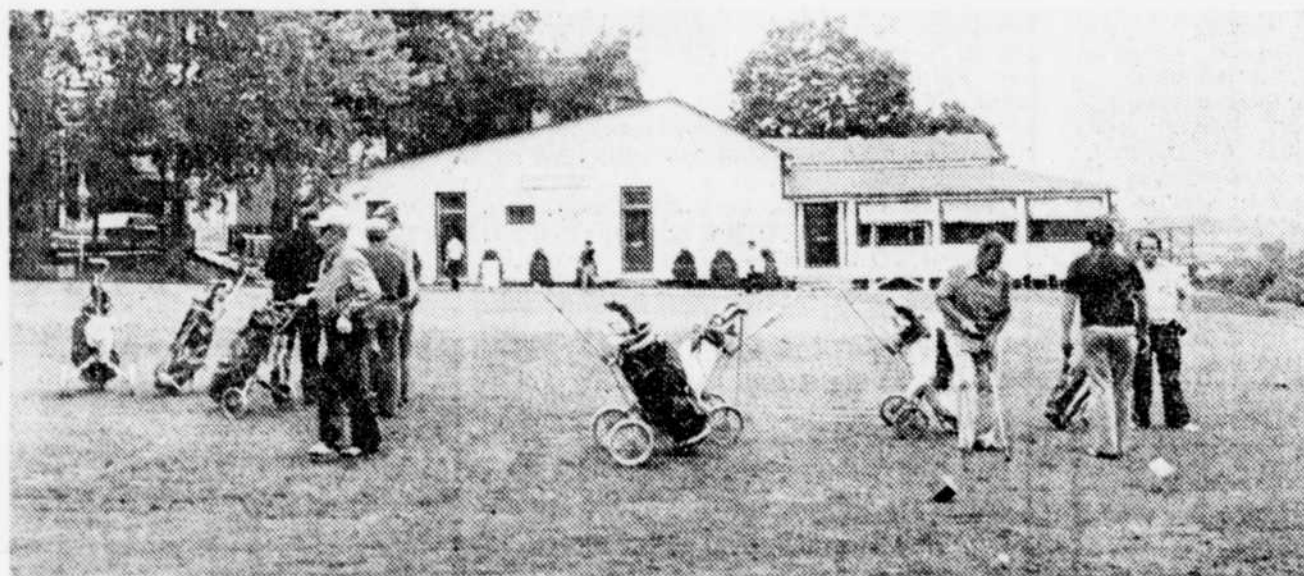
"C'est normal que les femmes

aient à payer au même prix que les hommes si elles veulent obtenir les mêmes privilèges, admet Louise Letellier, présidente du district de Québec de l'Association des golfeuses du Québec. Comme il était tout à fait normal que les golfeuses aient accès aux parcours sans restriction d'heures de jeu, ce qui était une mesure nettement discriminatoire".

Outre des droits acquis sur le terrain, des femmes ont par ailleurs accédé en début de saison à des conseils d'administration de clubs, milieu qui constituait jusque-là une chasse gardée des hommes. Dans une tâche spécifique d'administration Yvette Cousineau, aura pas moins fait oeuvre de pionnière dans le rôle de gérante du club Boischatel, entamant sa douzième année dans cette fonction cette saison.

Quant à la syndicalisation des employés de services au Royal Québec, le président de l'unité de quatorze employés syndiqués de même que le président du club estiment que la situation s'est également normalisée avec le temps, dans des rapports employeurs-employés.

"Ce fut laborieux au début, avoue Paul-Henri Légaré, président du seul syndicat de travailleurs dans un club de golf de la région, mais les relations de part et d'autre sont devenues très bonnes à la longue". L'unité syndicale affiliée à la Fédération des travailleurs du Québec, a conclu depuis 1973 cinq contrats de travail avec le Royal Québec. "C'est une éventualité qui devait venir un jour ou l'autre, le club a su tout simplement l'accepter quand nous l'avons sentie, et les relations entre les deux parties sont très bonnes", conclut Paul Pouliot, président du club de Boischatel.



Le club de golf de Donnacona.

Le Soleil, Jacques Deschênes

Tableau des tarifs dans les clubs de la région

Voici les tarifs de droit de jeu (green fees) sur semaine (s) et fin de semaine (fs) et les taux d'abonnements de saison:

Club	Droit de jeu (Green fees)	Abonnements (saison)
ADSTOCK (Theford) Tél.: (418) 487-2242	\$12.00(s) \$14.00(fs)	\$250 (Adultes) \$135 (Conjoint) \$100 (Étudiants, 18-25 ans) \$ 65 (Juniors, 18 ans et -)
ALPIN Tél.: 825-2264	\$15.00(s) \$18.00(fs)	\$475 (Adultes) \$300 (Étudiants, 18-25 ans) \$160 (Juniors, 18 ans et -)
BAIE SAINT-PAUL Tél.: (418) 435-2117	\$8.00(s) \$10.00(fs)	\$205 (Adultes) \$100 (Conjoint) \$150 (Étudiant, 18 ans et +) \$ 50 (Étudiants, 18 ans et -)
BEAUCE (Sainte-Marie) Tél.: (418) 387-5892	\$13.00(s) \$15.00(fs)	\$350 (Adultes) \$150 (Conjoint) \$165 (Étudiants, 18 ans et -)
BEAURIVAGE (Lauzon) Tél.: (318) 831-9066	\$7.00(s,9) \$8.00(fs,9)	\$185 (Adultes) \$100 (Juniors, 12 ans et +)
CAP-ROUGE (golf, tennis, piscine) Tél.: 653-9381	\$20.00(s) \$20.00(fs)	\$625 (Adultes) \$525 (Conjoint) \$450 (Intermédiaires, 18-25 ans) \$180 (Juniors, 10-17 ans)
CASTOR (Valcartier) (classe civile) Tél.: 844-3633	\$10.00(s) \$15.00(fs)	\$245 (Adultes) \$375 (Famille)
CHARNY Tél.: (418) 839-9411	\$8.00(s,9) \$9.00(fs,9)	\$270 (Adultes) \$230 (Conjoint) \$110 (Juniors)

COURVILLE Tél.: 661-8712	\$11.00(s) \$13.00(fs)	\$380 (Adultes) \$230 (Conjoint) \$190 (Étudiants, 18 ans et +)
DONNACONA Tél.: (418) 285-1771	\$8.00(s) \$10.00(fs)	\$145 (Hommes) \$135 (Femmes) \$ 80 (Étudiants, tous)
LAURENTIDES Tél.: 849-7525	\$2.50(s) \$3.00(fs)	\$110 (H, F)
L'ETANG (Lauzon) Tél.: 833-2022	\$4.00(s,9) \$4.00(fs,9)	\$210 (Hommes) \$180 (Femmes) \$165 (Étudiants, 10 ans et +)
LAC SAINT-JOSEPH Tél.: 875-2968	\$12.00(s) \$15.00(fs)	\$380 (Adultes) \$170 (Étudiants, 19 ans et +) \$110 (Juniors, 16 à 18 ans)
LAC ETCHÉMIN Tél.: (418) 625-2711	\$8.00(s,18) \$10.00(fs, 18)	\$225 (Adultes) \$180 (Conjoint) \$ 70 (Étudiants, 15-19 ans)
LEVIS Tél.: 837-3618	\$20.00(s) \$20.00(fs)	\$500 (Adultes) \$300 (Conjoint) \$160 (Étudiants, jusqu'à 25 ans)
LORETTE Tél.: 842-8443	\$20.00(s) \$20.00(fs)	\$475 (Adultes) \$415 (Conjoint) \$260 (Étudiants, 16-20 ans)
METROPOLITAIN (Sainte-Foy) Tél.: 872-9292	\$6.00(s,9) \$7.00(fs,9)	\$275 (Adultes) \$210 (Conjoint) \$170 (Étudiants, 18 ans et +)
MONTMAGNY Tél.: (418) 248-1020	\$9.00(s) \$12.00(fs)	\$305 (Adultes) \$125 (Étudiants, 17 ans et +) \$ 70 (Juniors)
MONT TOURBILLON (Lac-Beauport) Tél.: 849-4418	\$10.00(s) \$12.00(fs)	\$360 (Adultes) \$550 (Couples) \$125 (Juniors, 12-17 ans)

LA MALBAIE (Murray Bay) Tél.: (418) 665-2494	\$12.00(s) \$15.00(fs)	\$325 (Adultes) \$620 (Couples) \$ 60 (Étudiants, 17-25 ans)
ORLEANS (Sainte-Petronille) Tél.: 828-2041	\$12.00(s) \$12.00(fs)	\$245 (Hommes) \$210 (Femmes) \$160 (Étudiants, 18 ans et +)
DES PINS (Saint-Marc) Tél.: (418) 268-5210	\$7.00(s,18) \$10.00(fs,18)	\$210 (Hommes) \$105 (Femmes) \$ 80 (Étudiants)
PONT-ROUGE Tél.: (418) 873-2033	\$4.00(s,9) \$4.50(fs,9)	\$145 (Hommes) \$ 80 (Femmes) \$ 80 (Étudiants)
ROYAL QUEBEC Tél.: 822-0331	\$16.00(s) \$16.00(fs)	\$550 (Adultes) \$960 (Couples) \$195 (Étudiants, 18-25 ans)
SAINT-GEORGES (Beauce) Tél.: (418) 228-9064	\$12.00(s) \$15.00(fs)	\$350 (Adultes) \$150 (Conjoint) \$ 60 (14-21 ans)
SAINT-LAURENT Tél.: 828-2796	\$9.00(s) \$11.00(fs)	\$300 (Adultes) \$550 (Couples) \$150 (Étudiants, 18 ans et -)
STONEHAM Tél.: 848-2414	\$8.00(s,18) \$10.00(fs,18)	\$250 (Hommes) \$190 (Femmes) \$115 (16-19 ans)
SAINT-ANNE (MONT) Tél.: (418) 827-2229	\$12.00(s) \$14.00(fs)	\$350 (Adultes) \$700 (Couples) \$240 (Juniors, jusqu'à 17 ans)

N.B.: Les taux de droits de jeu (green fees) et d'abonnements sont sujets à vérification auprès des clubs, selon le statut de membre actionnaire ou non et pour d'autres privilèges de jeu.

Cloutier loin d'être en disgrâce



claude
larochelle

Totalement dénué de fondement le cancan voulant que Réal Cloutier, 24 ans, ait subi une fracture au pied, soit tombé en disgrâce avec le club de la Vieille Capitale, à la suite d'un retour au jeu plus ou moins convaincant, et une sortie d'un goût douteux sur son coéquipier Peter Stastny.

Suivant ce ragot, le talentueux joueur d'attaque aurait même toute une claque dans l'esprit de la direction des Fleurdelisés. On songerait même à lui octroyer une balade sous d'autres cieux. Propos de radicaux peu indulgents démentis sans profondeur avec le nez collé sur la vitre! Cloutier a été victime du bris de l'os de l'astragale, une fracture qui souvent ne pardonne pas et conduit parfois à une infirmité permanente.

Mais voici plutôt les commentaires de l'entraîneur Michel Bergeron qui analyse bien froidement le cas Cloutier et dont la position se situe à l'antipode de ce méchant ragot:

"Ce serait injuste de penser de cette façon à l'endroit de Réal qui a employé courageusement les der-

niers mois à sortir d'une blessure qui n'était pas ordinaire, constate le stratège. Que le public lui en demande beaucoup, ne soit pas trop indulgent, ça c'est la rançon du grand talent qu'il possède. Il devra vivre avec ça. Mais personnellement, je n'ai aucune condamnation à prononcer sur cet athlète. Je connais trop bien les circonstances de son retour au jeu. Il a passé l'hiver dans le doute, le pauvre gars. Quand il revenait, il n'était même pas convaincu qu'il pouvait faire quoi que ce soit pour aider le club. Il a été poigné dans le même cercle vicieux tout le temps. Il a tourné autour du même pot. Je pense sincèrement que ça lui a pris pas mal de courage pour porter l'uniforme et de s'entraîner."

En réalité, et cela le directeur-gérant Maurice Filion le confirme, après la malchance dont il avait été victime, on considérait que sa saison 1980-1981 était perdue. C'était la perception. Mais il y avait une démarche essentielle à faire pour que l'affaire ne tourne pas à la catastrophe. Il était primordial de ramener Cloutier sur la patinoire, de lui faire prendre contact avec la compétition. Il fallait le relancer dans le feu de l'action. Une opération qui pouvait se faire en douceur mais Réal est allé attendre l'idole du moment Peter Stastny.

Gros avenir

"L'affaire Peter Stastny a été

un accroc, avec ça il s'est compliqué la vie pour rien, commente Bergeron. Réal s'est mis des gens à dos alors que personne ne songeait à le juger. On l'a regardé un peu de travers. Je suis certain que pour Réal, ça a été une leçon. On apprend à tous les jours. Ce fut une leçon même si, dans son esprit, Cloutier pensait que ce n'était pas méchant."

De retour d'un voyage de vacances à Hawaï, l'entraîneur qui a connu un départ saisissant l'hiver dernier, a eu un court entretien avec l'athlète de Saint-Émile. Il a établi les choses telles qu'il le concevait.

Il lui a recommandé de mettre un trait sur la saison dernière comme si elle n'avait jamais existé. Il s'agit de repartir à zéro comme s'il n'avait jamais eu cet accident.

"Il a pris un an pour récupérer et il en avait besoin, tout le monde sait ça, précise Bergeron. C'est fait. On ne revient plus là-dessus. Le pire qui pourrait lui arriver, serait de continuer à parler de cet accident. Il ne peut quand même pas s'entraîner très fort, et ça fait plaisir. Il doit arriver au camp comme le gars sûr de lui qui a déjà marqué 75 buts dans l'AMH, avec un énorme bagage d'expérience. Dans mon esprit, Cloutier a un gros avenir en avant de lui dans la LNH. Il n'a que 24 ans. Je suis très confiant."

Ceci dit, Bergeron, qui entrevoit une solide contribution de

son homme, retrouve sa rude carapace. Au cours de l'hiver dernier, il était très gentil avec son ailier droit. Il s'informait constamment de sa santé:

"Peut-être qu'il va me trouver moins conciliant, c'est normal, je

ne lui parlerai plus de sa blessure, dit-il. Il n'y a pas de conflits entre moi et Cloutier dans le moment. J'ai très bien compris les tourments qu'il a vécus. Mais maintenant, je m'attends de trouver l'athlète de grand talent qui va m'en donner beaucoup. Et j'ai comme une cer-

titude qu'on va voir du grand Cloutier, l'an prochain."

Loin d'une disgrâce mais plutôt une rampe de lancement, des conditions propices à un nouveau départ. Mais Réal fera face à un entraîneur qui aura oublié le terme "gentillesse".

Les Tiger-Cats jubilent

La Ligue canadienne de football qui s'était ramassée dans la sciure, l'an dernier, présente certains indices de remontée... Pendant que les Blue Bombers de Winnipeg allongeaient passablement de fric au quart-arrière Dieter Brock, soit plus de \$1 million pour cinq ans, les Tiger-Cats de Hamilton se vantent d'avoir fait mal aux Alouettes de Montréal en leur ravissant David Green et Keith Baker dans l'affaire Ferragamo...

Le club de Hamilton se vante évidemment de s'être servi du quart-arrière des Rams comme levier pour dépouiller un autre club.

Avec le retour du quart-arrière Tom Clements, Ralph Sazio et Harold Ballard sont en mesure de faire de la vague... Ailleurs dans le circuit ce n'est pas la même euphorie qu'à Montréal au sujet des Alouettes... A moins qu'on ne procède à d'autres changements majeurs sur ce front, on se demande si Vince Ferragamo et James Scott pour-

ront leur donner la poussée anticipée.

"Réal Cloutier va rebondir avec force, j'en ai la conviction, déclare Maurice Filion récemment. Je connais Réal, il va arriver déterminé comme jamais. Je le vois facilement ramasser de 40 à 50 buts"... Pour Filion, même philosophie que son pilote en ce qui a trait à l'hiver dernier... "L'essentiel, au cours de la dernière saison, c'était tout simplement de le ramener sur la glace, dit-il. Rien de plus. Sinon il y aurait eu un genre de choc ou un mauvais effet permanent"... Donc, dans cette affaire, une perspective sur la ligne d'optimisme.

Il n'est jamais facile pour un athlète qui a connu l'ivresse du sommet de voir un jeune loup aux crocs bien affûtés sauter dans ses plates-bandes, et c'est sans doute le cas pour Guy Lafleur avec Wayne Gretzky... Lafleur a sûrement une bonne côte à remonter... En Suède, au tournoi mondial de hockey, sui-

vant des gens qui étaient sur les lieux, le numéro 10 des Glorieux déployait des efforts inouïs, mais sans obtenir de résultats... Même en grattant du pied, Guy donnait l'impression d'avoir rétrogradé... Voilà un autre athlète fier qui aura une torpille au train à son retour au jeu... Il rebondira sûrement.

Aucun doute que la Ligue américaine préfère voir les Fleurdelisés s'installer à Fredericton afin de concentrer davantage ses activités dans les Maritimes... Mais il y a deux autres aspects à retenir concernant la candidature de Sherbrooke... Premièrement le marché de la bière pourrait y être affecté si jamais les Nordiques multipliaient les rappels de joueurs, mesure qui n'est pas toujours populaire. Deuxièmement, la Ligue junior majeure y est installée et jamais on aurait envahi ce territoire dans ces circonstances... Incidemment, les journalistes de Québec auront l'occasion de visiter Fredericton à la fin du mois.

Les Expos s'écroulent à la neuvième

Et dire que Valenzuela lance ce soir!

par Jean-Paul SARAULT

(collaboration spéciale)

LOS ANGELES — Incroyable. Pas possible. Tommy Lasorda pouvait difficilement croire que ses Dodgers venaient de remporter une victoire aussi dramatique et c'était au miracle dans le vestiaire des siens. Du côté des Expos, Dick Williams ne parvenait pas à réaliser ce qui venait de se produire. "C'est impossible. Il n'y a plus rien à faire pour tenter de gagner ici" de dire le gérant des Expos.

Les Expos, qui n'ont remporté que deux victoires depuis trois ans au stade des Dodgers, ne sont jamais venus si près d'inscrire leur premier gain à Los Angeles depuis le 21 juillet 1979. Ils ont effectué une spectaculaire remontée de 5 points à la neuvième pour combler un déficit de 4 à 1 et prendre une avance de 6-4, mais leurs rivaux ont profité d'une défensive poreuse pour riposter avec 4 points à leur dernier tour au bâton et sortir les marrons du feu 8-6.

Et c'est encore Ron Cey, un vrai poison contre les Expos cette saison, qui a scellé l'issue du match avec un circuit de 2 points qui devait briser l'égalité de 6-6 après deux retraits à la neuvième contre un Woodie Fryman réellement désespéré.

Mais ni Garvey, qui a fait compter 4 points dont 2 qui créaient l'égalité 6 à 6 à la neuvième, ni Cey n'auraient eu l'opportunité de se présenter au bâton à la neuvième, n'eût été de l'erreur coûteuse de l'arrêt-court Chris Speier, sa cinquième en deux parties. C'est dommage pour Speier car il était allé sur les buts quatre fois en quatre présences au bâton.

Après un retrait à la neuvième, Fryman a atteint Davey Lopes avec un mauvais lancer ce qui a forcé l'instructeur des lanceurs Galen Cisco à se rendre au monticule. "J'ai dit à Woodie d'être lui-même, de lancer des prises et de tenir ses balles basses autant que possible. Croyez-le ou pas, le résultat de la partie peut porter à croire que Fryman n'a pas fait son travail, mais tel n'est pas le cas. Après avoir disposé de Landreaux sur un ballon au champ droit pour le deu-

xième retrait, Woodie a forcé le frappeur suppléant Reggie Smith à cogner un roulant à Speier. Il s'agissait d'un jeu de routine, mais l'arrêt-court a failli à la tâche pour une erreur. Steve Garvey a ensuite cogné un petit "bloop" à mi-champ dans la droite et Rodney Scott n'a pu retenir la balle dans son gant ce qui a permis à Lopes et Smith de compter les cinquième et sixième points des Dodgers. Et Cey a suivi avec un circuit, mais croyez-moi, il a cogné une balle basse" de souligner Cisco.

Persone n'avait rien à dire dans le vestiaire des Expos pour défendre sa cause. Ni Speier. Ni Scott. Ni même Fryman, généralement facile d'accès. Mais Ron Cey a admis dans le vestiaire des Dodgers qu'il avait dû "ramasser" cette balle basse de Fryman pour l'expédier dans les estrades de gauche. "Je ne suis pas bâti comme Dave Kingman. Je n'ai pas la puissance de Mike

Schmidt. Cette balle n'était pas dans la zone de puissance. J'ai dû la frapper très basse et Fryman n'est pas à blâmer" de dire le "pingouin".

Puis il ajouta. "C'est l'un des ralliements les plus spectaculaires dont j'aie été témoin depuis que je joue pour les Dodgers. Mais les Expos ont commis des bêtises et nous avons eu en pro-

fit. Nous avons couru après notre chance avec les résultats que l'on connaît."

L'arbitre du premier but Lee Weyer était tout près de Scott quand la balle a touché son gant pour en ressortir et tomber au sol. "J'aurais pu la capter moi-même" de dire Weyer. Le marqueur officiel a en premier lieu débité le deuxième but des Expos

d'une erreur, puis s'est ravivé pour créditer Garvey d'un simple et de deux points produits.

Avant cette remontée dramatique des Dodgers, les 42,512 spectateurs présents n'avaient pas manqué de démontrer leur mécontentement auprès du gérant Tommy Lasorda qui avait fait confiance à Bob Castillo en relève à Jerry Reuss à la neu-

vième avec les buts remplis et aucun retrait. Scott a reçu un but sur balles pour forcer un point, Dawson, qui avait claqué son septième circuit en solo à la huitième pour faire 1 à 1, a produit le troisième point des Expos sur un retrait à l'avant-champ et Carter a porté le compte 6 à 4 avec un double dans la gauche. Malgré cette victoire,

la 22e en 31 matches cette saison et la 8e de suite sur les Expos à Los Angeles, Lasorda était malgré tout songeur: "Fernando Valenzuela aura fort à faire demain pour surpasser ce qu'on a vu ce soir" de conclure le gérant des Dodgers. Et sur ce les Expos se sont endormis en rêvant au Mexicain qu'ils devront affronter ce soir. Quel cauchemar!

Sommaire

MONTREAL	AB	PC	CS	PP
White, 2b	5	1	2	0
Scott, 2b	4	0	0	1
Dawson, cc	5	2	2	1
Carter, f	5	1	2	2
Cromartie, 1b	5	0	3	1
Wallach, cd	4	0	0	0
Parrish, 3b	5	0	1	0
Speier, cc	4	1	3	0
Sanderson, f	2	0	1	0
Ratzer, f	0	0	0	0
Ramos, 1g	1	1	1	0
Fryman, f	0	0	0	0
Totaux	40	6	14	5

Howe, f	0	0	0	0
Yaezer, fs	1	0	0	0
Totaux	38	8	11	8

Deux retraits lors du point vainqueur	000 000 015-8
Los Angeles	100 000 034-8
E-Cey, Carter, Thomas, Speier, DJ-Los Angeles	1, LSB-Montreal 11, Los Angeles 7, 2B-Landreaux, Carter, CIB-Dawson (7), Cey (4), SAC-Sanderson, Lopes.

MONTREAL	ML	CS	P	PM	BB	RB
Sanderson	7	4	3	9	4	
Ratzer	1	0	0	0	1	0
Fryman (P2-1)	3	2	4	0	0	0



Le voltigeur de gauche Jerry White ne pouvait en faire plus pour empêcher le coup de circuit victorieux de Ron Cey, des Dodgers, à la neuvième manche. La balle a été frappée beaucoup trop haut pour les moyens du joueur des Expos.

MATÉRIEL GOULET
vous offre
LE MEILLEUR CHOIX
pour aménagement paysager.

Cèdre rouge de l'ouest
4 x 4 2 x 4
6 x 6 2 x 6

Cèdre local
4 x 4 6 x 6
5 x 5 2 x 4

Pruche locale
2 x 6 6 x 6
4 x 4 6 x 8
8 x 8

Pin traité
1 x 6 2 x 8
1 1/2 x 6 2 x 10
2 x 4 4 x 4
2 x 6 6 x 6

CUPRINOL



Ce qui mérite d'être teint mérite d'être préservé

Ouvert samedi de 9h30 à midi, en semaine de 9h à 17h.



Depuis le premier mai, Honda a réduit ses prix de détail suggérés pour certains modèles choisis et, ce, jusqu'à \$200. Les concessionnaires peuvent les vendre moins cher. Rends-toi chez ton concessionnaire Honda sans tarder. Vive, vive Honda.

MODELES 1981	*Prix de détail suggéré par le fabricant	*Prix de détail suggéré par le fabricant
CB750CB	\$3,699	\$3,499
CB750KB	\$3,499	\$3,299
CB650CB	\$3,299	\$3,099
CB650B	\$2,999	\$2,799
CX500CB	\$3,199	\$2,999
CB400TB	\$2,299	\$2,099
CM400TB	\$2,249	\$2,049
CM400AB	\$2,449	\$2,249
CM400EB	\$2,099	\$1,899
CM200TB	\$1,599	\$1,449
C70B	\$899	\$799
CT70B	\$849	\$749
Z50RB	\$649	\$549

Certains modèles 1979 et 1980 sont aussi offerts à rabais sensationnels. *Prix de détail et de vente suggérés par Honda Canada Inc. Les concessionnaires peuvent les vendre moins cher. Les modèles ne sont pas nécessairement disponibles chez tous les concessionnaires. Entretien de pré-vente, livraison et taxes provinciales non compris.

VIVE, VIVE HONDA.

Le Festival de pêche en ville

La Saint-Charles prise d'assaut



André Bellemare
chasse
et pêche

Il pleuvait sur la région de Québec, hier, comme presque partout ailleurs en province.

Mais le temps maussade n'a pas empêché des centaines et des centaines de pêcheurs à la ligne de passer plusieurs heures sur les berges de la rivière Saint-Charles, à la hauteur du parc Chauveau, pour récolter les truites arc-en-ciel qui s'y trouvent par milliers.

Des adeptes de la pêche étaient là depuis six heures, hier midi, bien avant le début officiel du Festival de pêche en ville 1981, organisé par la Société Kabir-Koubat Inc., de Loretteville.

Et ces "mordus" de la pêche ne voulaient pas... démorir, surtout lorsque certains d'entre eux se sont mis à récolter des truites pesant jusqu'à six livres ou des truites, fraîchement introduites dans la rivière, d'une longueur moyenne de 10 pouces et bien dodues.

Si le temps se met au beau, durant la longue fin de semaine de la Fête de la Reine ou de la Fête de Dollard (à votre choix...), il apparaît d'ores et déjà assuré que le Festival de pêche en ville accueillera au moins 100,000 pêcheurs.

Ensemencements

Ce sont les agents de conservation de la faune (gardiens-pêche) du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche (MLCP) qui se sont chargés, hier, sur le coup du midi, d'introduire quelque 3,000 truites arc-en-ciel (de 10 à 12 pouces de longueur) et une trentaine de gros géniteurs (pesant entre deux livres et demie et six livres).

Ces ensemencements seront répétés quotidiennement, jusqu'au lundi 18 mai inclusivement, avec des poissons élevés à la pisciculture des Aléghans, de Saint-Philémon de Belchasse. Au total, d'ici la fin du Festival de pêche en ville, bien au-delà de 15,000 truites arc-en-ciel auront été introduites dans la rivière Saint-Charles (au sud de l'avenue Chauveau, à l'est du boulevard de l'Orme et à l'ouest du boulevard Saint-Jacques).

Gratuitement

Le but de la Société Kabir-Koubat, en organisant le Festival de pêche en ville 1981, est d'attirer le plus possible de ci-

toyens sur les berges de la Saint-Charles, pour leur faire découvrir les beautés merveilleuses de cette portion de rivière. Eventuellement, avec l'aide des autorités gouvernementales supérieures, la Société Kabir-Koubat réalisera un parc pour la pratique de toutes les activités de plein air.

La pêche est gratuite durant le Festival de pêche en ville. Mais l'organisation du festival doit s'autofinancer et les responsables espèrent même recueillir suffisamment d'argent pour aider la Société Kabir-Koubat à parfaire son parc linéaire en milieu urbain sur les berges de la Saint-Charles.

Cet argent, il proviendra notamment de la vente de macarons, ainsi que de la vente d'un petit journal ("La Saint-Charles") publié durant la tenue du festival. Les pêcheurs, surtout ceux qui récoltent des truites de deux, quatre ou six livres, devraient se faire un point d'honneur d'encourager la Société Kabir-Koubat en se procurant un macaron et un exemplaire du journal. Les truites prises gratuitement dans la Saint-Charles (introduites là par la Société Kabir-Koubat) coûteraient plusieurs dollars l'unité, si elles étaient pêchées dans un étang de pêche commerciale, qu'on se le rappelle bien!

Une autre façon d'encourager la Société Kabir-Koubat c'est d'acheter la "Pochette du pêcheur", au coût de \$8: cette pochette contient des leurres pour la pêche valant ce montant, ainsi que des coupons de rabais pour des achats chez les commanditaires du Festival de pêche (dont certains vendent des leurres pour la pêche).

Ceux qui se procurent la "Pochette du pêcheur" obtiennent automatiquement, dans celle-ci, leur carte d'inscription pour la pêche dans la Saint-Charles (il est obligatoire de s'inscrire, en arrivant sur les lieux, et de déclarer ses prises en quittant). Ainsi, les acheteurs de la "Pochette du pêcheur" ne sont pas forcés de faire la queue aux postes d'accueil pour s'inscrire quotidiennement, durant le festival, et ils reçoivent automatiquement une autre carte d'inscription pour la journée suivante!

Par ailleurs, ils peuvent participer à un concours dont le prix majeur est un voyage de pêche, pour deux personnes, au club de pêche Tuktu (saumon de l'Atlantique) sur la fameuse rivière George, qui se jette dans la baie d'Ungava.

Comportement

Lorsque les agents

de la conservation de la faune ont déversé les 3,000 truites dans la Saint-Charles, hier midi, certains individus ont eu un comportement répréhensible, inacceptable de la part de citoyens supposément civilisés. Les truites élevées en pisciculture, lorsqu'elles sont in-

troduites dans un cours d'eau rapide comme la Saint-Charles, ont tendance à se tenir regroupées près de la surface et près des berges, pendant plusieurs minutes.

Or, certains individus ont profité de cette situation pour prendre des truites avec les mains ou,

même, en se servant d'épuisettes!

Le Festival de pêche en ville 1981 n'a pas été organisé pour permettre à de tels individus de remplir leur congélateur à peu de frais... Tout ce qu'on souhaite, c'est que la majorité vienne pêcher pour se détendre, pour ad-

mirer les beautés de la nature, pour récolter quelques truites à déguster lors du retour à la maison.

De véritables sportifs, témoins de ces scènes, ont failli faire un mauvais parti à ces dégoûtants personnages, ce qui risque de se produire si la situation survient encore.

D'autre part, les agents de la conservation de la faune se font peut-être forcés d'agir de façon répressive à l'égard de tels individus: il pourrait en coûter fort cher à ceux qui seraient pris en état d'infraction aux lois et règlements concernant la pêche sportive.



Hier matin, malgré le temps maussade, c'est par centaines que les adeptes de la pêche se pressaient sur les berges de la rivière Saint-Charles, à la hauteur du parc Chauveau, pour participer à l'ouverture du Festival de pêche en ville. 1981, qui prendra fin lundi soir.

C'est l'hydravion qui nous mène

Depuis que j'ai commencé à publier des renseignements sur la pêche de la truite dans le secteur Triton du parc des Laurentides, on me

bombarde de questions sur la possibilité de fréquenter ce territoire par voie terrestre, à l'aide de véhicules tout terrain (4 X 4). La réponse est claire, une fois pour toutes: il est impossible d'y aller par voie terrestre, quoi que puissent prétendre certains.

Voici le texte d'un document officiel de la Direction régionale du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, à ce sujet: "Il n'existe pas de chemin par lequel on puisse accéder, en véhicule, à quel que lac que ce soit du secteur Triton. Ceci s'explique par l'absence

de tout pont sur la rivière aux Eclairs. Ceci résout les questions relatives à l'état des chemins, à leur point de départ et d'arrivée, etc." Je crois que c'est clair! Ceux qui s'aventureraient dans le secteur Triton du parc des Laurentides en "4 X 4", en se taillant un chemin à l'aide d'une scie à chaîne, risquent gros!

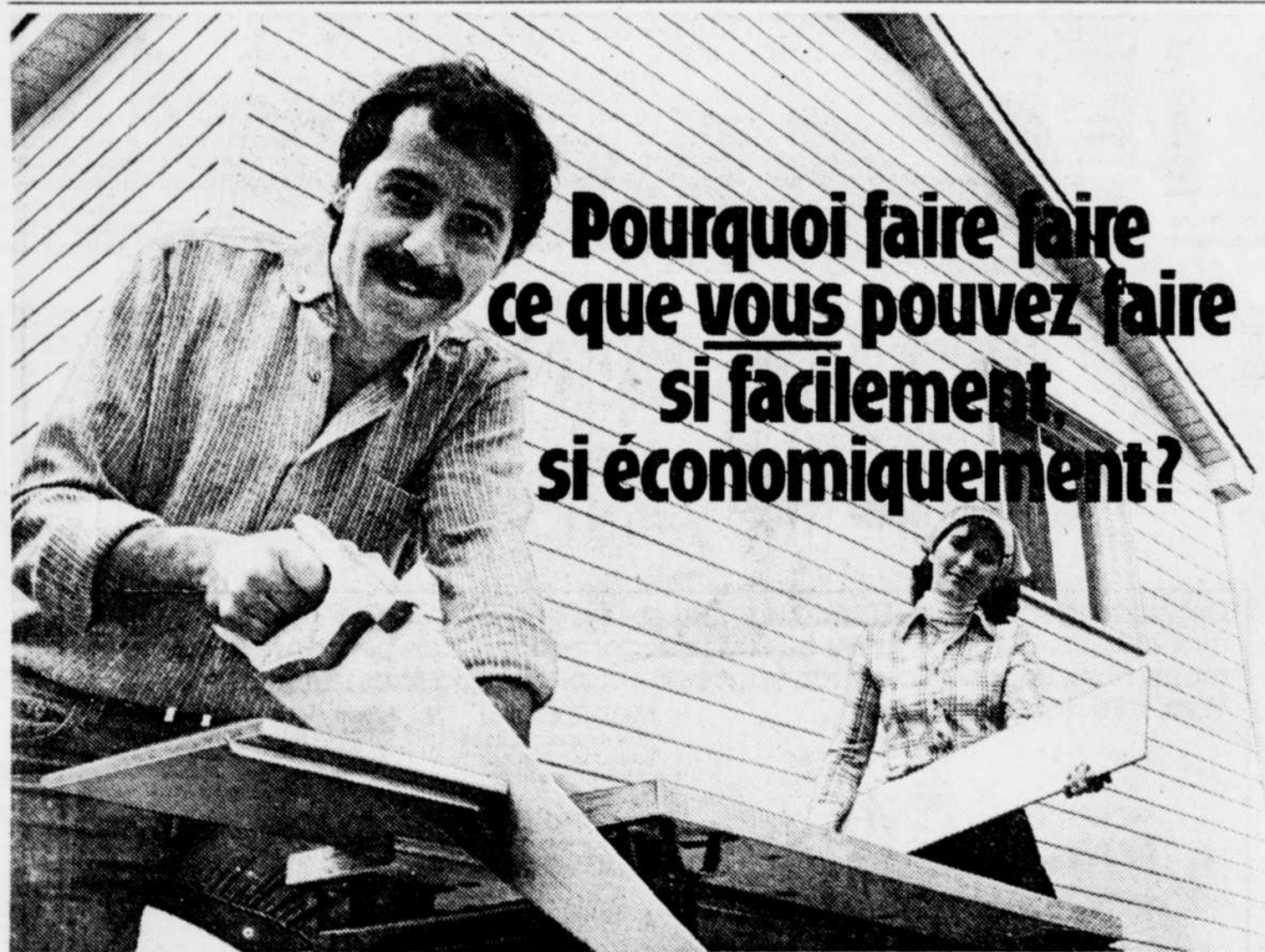
Donc, pour aller pêcher dans le secteur Triton du parc des Laurentides, le seul moyen d'accès est l'hydravion de brousse. Et, jusqu'à maintenant, dans la

région de Québec, le seul transporteur aérien de brousse autorisé par le ministère à émettre des droits d'accès pour la pêche quotidienne dans ce secteur du parc, c'est Air Citadelle, dont la base aéronavale est sur la rive nord du lac Saint-Augustin, à une dizaine de minutes du centre ville de Québec en automobile (Jean-Marc Trotter: 873-9963).

La pêche dans les 53 lacs et rivières du secteur Triton du parc des Laurentides ne commence pas avant le 29 mai. Alors, comment se fait-il que certains ci-

toyens se vantent actuellement d'y avoir récolté récemment des truites? Personnellement, je crois que le ministère devrait avancer cette date vers le 15 mai, en 1982, parce que la presque totalité des plans d'eau sont "calés" habituellement à une telle date. Et la pêche est à son meilleur durant les deux semaines qui suivent.

Si le ministère ne veut rien changer à la date d'ouverture de la pêche, en 1982, qu'il exerce au moins une surveillance accrue des déplacements d'hydravions dans ce secteur.



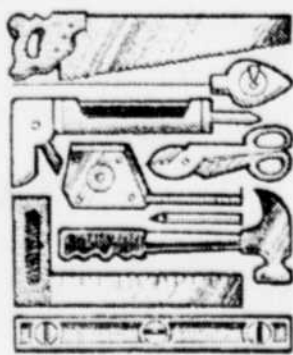
Pourquoi faire faire
ce que vous pouvez faire
si facilement
si économiquement?

Il vous suffit de choisir le revêtement extérieur Masonite.*

Comme la main-d'oeuvre représente jusqu'à 50% du prix total du revêtement de votre maison, il vous suffit évidemment de faire vous-même le travail pour économiser... Et, pour ce faire, il n'y a rien de plus facile que d'utiliser le revêtement extérieur Masonite.

C'est du bois "amélioré"... et du travail simplifié.

Le revêtement extérieur Masonite vous offre tous les avantages du bois, mais en mieux. Il est en effet composé de fibres de bois véritables, mais un traitement spécial lui donne une durabilité accrue. Vous le coupez et le posez avec des outils simples, que vous possédez sûrement déjà. Parce qu'il est rigide, inutile de poser des pièces d'appui. Et pour vous simplifier vraiment le travail, on vous propose même une gamme complète d'accessoires, depuis les clous de couleurs harmonisées jusqu'aux moulures préformées.



C'est aussi un fini d'un entretien minimum... d'une économie assurée.

Poser vous-même le revêtement extérieur Masonite, c'est faire des économies dans l'immédiat. Mais c'est aussi économiser à long terme, car son fini à toute épreuve, digne de l'ère spatiale, est pratiquement sans entretien. Contrairement à certains autres



revêtements extérieurs, il est fait pour résister au fendillement, à l'ondulation, au cloquage et au bossellement quels que soient les extrêmes de température. Il est donc capable de prendre les coups durs que vous lui infligerez, vous et les intempéries.

A noter que Masonite Canada Inc. garantit par écrit ses revêtements extérieurs.

Passez prendre la brochure "Le revêtement, c'est simple" chez votre marchand de matériaux de construction. Vous verrez vraiment comme c'est simple de poser le revêtement extérieur Masonite... et d'économiser.

Le revêtement extérieur Masonite



*Marque déposée utilisée sous licence de Masonite Corporation.

De 11h30 à 14h
du lundi au
vendredi
Inclusivement

BRUNCH
de gens
d'affaires
\$5.95
(par
personne)

2800, boul. Laurier
Ste-Foy
658-4303
Complexe
Motel Carillon

L'OMNIBUS
RESTAURANT

LE COIN
DU PÊCHEUR

CANADIAN
TIRE

14 mai: passable
15 mai: passable
16 mai: très bon jusqu'à la nuit
17 mai: assez bon de 10 à 15h

Nouvelle Fiat Spider 2000 à injection
Sportive, pratique et peu coûteuse

Une décapotable
de grand style

Conduite sportive, ligne
racée, performances
élevées. Moteur
nerveux, 2
litres, à
injection, boîte
à 5 rapports.
Intérieur
luxueux et
confortable,
radio AM/FM
stéréo et capote
extrêmement pratique.



Fiat et Spider 2000
sont des marques
déposées de Fiat S.p.A.

Fiat Spider 2000 —
le plus de plaisir au litre

RUEL LE PLUS
DE PLAISIR
AU LITRE

AUTOMOBILES MICHEL RUEL INC.
640, rue Arago ouest, Québec
687-1000
"Le concessionnaire du Centre-Ville"



— AVEC CONFIANCE

La bicyclette, "véhicule" de l'an 2000



jean st-hilaire
le coin
du coureur

La bicyclette serait-elle le véhicule de l'an 2000?

Chose sûre, de plus en plus de Québécois la voient céleste, à l'instar de l'écrivain Roch Carrier. Même à l'ère du bus spatial.

Hier privilège de l'enfance, elle passionne aujourd'hui presque tous les âges qui l'adoptent pour rejoindre, pour mieux se souvenir, pour se détendre et, pourquoi pas, pour se transporter.

Une passion qui s'exprime en termes massifs. Au Québec, il s'est vendu 600.000 bicyclettes en 1979, 43 pour 100 des ménages posséderaient la sienne et suivant un relevé datant de 1977, 30,6 pour 100 des citoyens en fourcheraient la leur au moins une fois par mois.

Chez nos voisins américains, où l'automobile indigène râle sous la poursuite japonaise, la "petite reine" moutonne en chantonnant avec ses 100 millions d'adeptes. Là-dessus, 25 millions lui vouent les égardes dus à une activité de loisir préférée. Sa popularité a donné naissance à une industrie dynamique: 10,8 millions de vélos vendus en 1979 contre 10,6 millions d'automobiles.

L'envers du décor fait encore plus réfléchir...

Pour le seul Québec, la vogue vélo a fait 55 morts dont 57 pour 100 avaient moins de 14 ans en 1979. 55 cyclistes tués et 3.091 blessés... La vigueur de la demande semble aussi stimuler la criminalité: il se volerait annuellement entre 30.000 et 50.000 bicyclettes au Québec.

L'hécatombe saurait-elle durer sans que nous réagissions?

Déjà, le ministère des Transports a refondu son code de la sécurité routière dans le sens d'une protection accrue du cycliste. Un gros pas a été franchi. Mais il reste beaucoup à faire, un peu partout, pour que le vélo trouve sa juste place dans nos villes piégées par la vitesse et nos vies rongées par le désengagement physique.

Il reste à ménager des voies cyclables accueillantes et sécuritaires, à relier les réseaux municipaux, à réserver des espaces de stationnement sûrs, à éduquer à la conduite à vélo et au préalable, à sensibiliser le plus grand nombre, surtout les jeunes, aux avantages de saines habitudes de mouvement.

Il nous reste en fait à traiter la vogue du vélo pour ce qu'elle est: un phénomène massif non exempt de risques sociaux. Et au surplus, un phénomène qui, pas plus que la monture qu'il chevauche, n'est appelé à faire marche arrière dans un avenir prévisible!

Des arguments

Autant donc se mettre en vitesse

et prendre la cadence. Un coup de pousse à la bicyclette ne fera de personne un paria du progrès; les arguments qui militent en sa faveur abondent plus que l'ombre des fontaines dans le bas-cours de la Saint-Charles.

L'argument écologique d'abord. Inaudible et inodore, la bécane. Comme un pet d'ange! Elle dépressurise l'habitat, n'émet pas de monoxyde de carbone, flatte la chausse sans hurler. On peut en garer

douze où on stationne une seule auto.

Débarrassons-nous au plus vite du mythe de l'espace à revendre. Une ville est une ville: un noeud de communication et d'échange. Compréhensible. Un milieu où tout va vite au nom de la productivité. On avoue déjà qu'il faut mieux modeler nos villes, qu'il faut les humaniser... La bicyclette vient au coeur de ce courant vers une ville plus souriante, moins bruyante, moins métallisée, moins impersonnelle.

Et puis, trouvez-moi un seul ci-

métier de bicyclette!

L'économie

L'argument économique aussi. En période de hausse galopante des coûts de l'énergie, on pige vite le message de la bécane. Ici moins qu'ailleurs parce qu'on ne frise pas encore la "piastre" au litre. Mais plusieurs d'entre nous commencent à trouver un certain charme à la traction animale... Le vélo ne se propulse pas qu'à l'air, mais le prix de son carburant concurrence d'embellie celui du brut d'Arabie saoudite. Et sans frais de raffinage.

Enfin, il est notoire que le cé-

lérifère est moins ruineux à l'achat et à l'entretien qu'une auto. Un scientifique américain, Eric Hirst, a déjà établi, sur la base du calcul des coûts directs et indirects de la fabrication, la vente, l'entretien et la propulsion des deux véhicules, que la bicyclette est au moins treize fois plus économique que le quatre roues nickelé.

Personne n'élève pour l'instant le contre-argument de la menace à l'industrie lourde... Plus de vélos: moins d'autos? Et plus de chômage? A voir.

C'est qu'on s'ouvre à peine au vélo comme alternative aux coûts élevés et autres tressautements du transport. Mais si jamais on le fait, on pourra opposer que la bonne condition physique, valeur ajoutée de la pratique régulière de la bécane, est certes de nature à contribuer à la

diminution souhaitée des coûts de santé, une moutarde de \$3,6 milliards en 1979, au Québec.

Et puis la bécane a cette propriété lénifiante du beau chant. Elle relaxe. Ce qui dispose à une communication sentie avec l'environnement.

Comment, en effet, mieux s'imprégner des nuances du paysage et de l'identité des gens qui l'habitent qu'en le parcourant à pied ou à vélo?

Les attributs touristiques de la bicyclette sont indéniables. Elle offre l'autonomie de déplacement et un appréciable rayon d'action. Somme toute, elle ouvre la voie à un voyage plus riche d'impressions et de perceptions que la six ou la huit chevaux, à un voyage plus en accord avec l'idée d'évasion et de ressourcement.



Le Soleil, Roland Marcoux

En période de crise de l'énergie, la vocation récréative du vélo se double d'une vocation utilitaire. On estime à 10 pour 100 le nombre de déplacements à vélo en milieu urbain québécois.

Le Grand Prix de Lévis hôte d'un 20 km, le 24 mai

Le Grand Prix de Lévis sera l'hôte, dimanche le 24 mai, à 14h, d'une épreuve de sélection en vue du championnat national de 20 km prévu pour le 30 août, à Winnipeg.

La deuxième en date du circuit national Labatt de dix épreuves (une dans chaque province), cette réunion est ouverte aux hommes et femmes de 18 ans et plus. Un parcours panoramique non exempt de difficultés a été retenu. De fait, on parcourra la boucle de l'an dernier en sens inverse, le départ et l'arrivée se faisant à nouveau en face de l'édifice Assurance-vie Desjardins, 200 rue des Commandeurs.

Vainqueur des deux dernières présentations, Marc Corcoran, de Lauzon, défendra son titre contre l'élite québécoise de la course de fond. Daniel Bégin, notamment, a déjà signifié sa participation. Les trois premiers hommes et les deux premières femmes formeront l'équipe québécoise à Winnipeg.

On peut s'inscrire par la poste jusqu'à dimanche, le 17 mai. Envoyez vos coordonnées et un chèque de \$5 (\$4 pour les membres de la FAQ) aux 20 km du Grand Prix de Lévis, 5, rue Carillon, Lévis, G6V 4T8.

Au rythme où il progresse actuellement, Phil Latulippe devrait atteindre Rivière-du-Loup le 20 mai et Québec le 23. Hier, il est sorti de Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick, pour remonter vers le nord en direction de Fredericton qu'il ralliera demain.

Aux dires de Normand Arcala, l'agent de liaison de la traversée, le vétéran coureur continue d'être l'objet d'un accueil enthousiaste, en certains endroits plus qu'ailleurs. A Kensington, petite ville de l'Île-du-Prince-Édouard, notamment. On l'y attendait en pompe. M. Latulippe, précédé par quatre camions de la compagnie Irving (?), a été accueilli par le maire, des membres de la Légion canadienne et une foule appréciable.

Malgré le bris d'une lentille cor-
néenne, le coureur file une forme de choc. Même qu'il triche sur son régime projeté de 60 km par jour pour en franchir invariablement un ou deux de plus. Sa consommation au cours des 35 premiers jours: 2.033 km...

Vélo-Québec organise un stage pour initiateurs qui se tiendra en Beauce, du 31 mai au 7 juin. Renseignements auprès du bureau mont-réali: de l'organisme à (514) 374-4700.

Au calendrier du week-end, les 5 et 20 km de Sept-Îles, samedi, à 18h (renseignements auprès de Jean Bernier, à (418) 962-1489). Les 5 et 10 km "Cours et deviens" de Sri Chinmoy, programmés pour dimanche, ont été différés à une date ultérieure qu'il reste à préciser.

Enfin, il y aura courses cyclistes dimanche, à Lévis. Départs de 8h à 14h, face à l'édifice de l'Assurance-vie Desjardins. L'épreuve senior opposera les meilleurs routiers québécois auxquels pourraient s'adjoindre quelques bons coureurs de l'est des États-Unis.

Marc Corcoran regonflé à bloc

"C'est là que tu goûtes la satisfaction d'une bonne préparation."

Marc Corcoran s'est regonflé à bloc. Il visait 2h28 à sa première sortie, 2.26 en 1981, dimanche, il a réalisé 2.25.51 au marathon d'Ottawa.

Maintenant, c'est décidé, il s'entraînera surtout pour le marathon. "Je prends de l'âge, j'ai atteint probablement le plafond sur courtes distances. Les défis sont maintenant du côté du marathon; c'est la seule distance pour laquelle j'ai assez de vitesse et sur laquelle je suis susceptible de rouler dans des temps concurrentiels."

Cette marque personnelle constitue un formidable bond au-delà de ce qu'il pouvait appréhender comme limites, l'an dernier. Il s'était hissé à un sommet de 2.34.31 au marathon de Montréal. Presque neuf minutes de gain!

Explication? D'abord, parce que "les conditions étaient superbes" (couvert, 15°C, presque pas de vent),

conçède-t-il. Ensuite, parce qu'il s'est entraîné spécifiquement, ne ménageant rien du côté du volume qu'il a poussé à 170 km/semaine pendant le mois qui a précédé la course. 95 pour 100 de travail en endurance là-dessus.

Pointé à un peu plus de 1.12 à mi-parcours, il a conséquemment couru le retour en 1.13 environ. "J'ai flanché un peu dans les huit derniers km et à partir de là, j'ai décroché de 10 secondes du mille sur mon rythme de 5.30". Au 23e mille, il accompagnait encore Christian Pellerin qui devait réaliser 2.24.48.

D'autres régionaux ont réalisé des performances très prometteuses. C'est le cas notamment de Georges Trépanier, auteur d'un chrono de 2.31, et de Bernard Tremblay, coéquipier de Corcoran sous les couleurs Citadelles, qui est passé d'un meilleur temps à vie de 2.44 à 2.32! Francine Jobin a pour sa part mis 3.07, huit minutes de plus qu'Yves Boucher, le président des Centaures.

Beaulieu choisit la Suisse

par Jacques ARTEAU

Richard Beaulieu s'est déstabilisé à son tour comme postulant au poste d'entraîneur des Remparts de Québec. L'équipe suisse de Neufchâtel l'a arraché à l'équipe junior majeure québécoise.

"J'ai finalement accepté l'offre de Neufchâtel, j'en ai informé les Remparts en début de semaine", de confirmer Richard Beaulieu.

Beaulieu, âgé de 32 ans, retourne donc avec l'équipe suisse qu'il avait dirigée pour les deux derniers mois de la saison dans la Ligue nationale suisse. En plus d'accepter le poste d'entraîneur-chef, d'un club qui végète depuis au moins huit saisons en division "B", Beaulieu sera également responsable de l'équipe junior et sera chargé de l'organisation du hockey amateur à Neufchâtel.

"Le poste des Remparts m'intéressait, de confier Richard Beaulieu, mais j'ai choisi Neufchâtel non seulement à cause d'un contrat d'un an avec option de deux ans mais parce que je pourrai mieux appliquer mes connaissances en fonction de ma propre orientation comme entraîneur."

Jean Bégin, entraîneur de l'équipe junior "B" de Sainte-Foy reste toujours sur les rangs, les Remparts auraient par ailleurs les yeux sur Normand Meunier, entraîneur de l'équipe de hockey de l'université du Québec à Trois-Rivières.

Quant à la candidature d'André Boudrias, la nouvelle direction des Remparts n'a apparemment exercé encore aucune approche du côté de l'entraîneur adjoint des Nordiques de Québec.



Pour ceux qui aimeraient avoir une autre Mercedes.

Les ingénieurs de chez Toro ont trois choses en commun avec ceux de chez Mercedes-Benz; trois principes.

Le premier: ne pas lésiner quand il s'agit de sécurité; le second: pousser au maximum performances et durabilité; le troisième: fuir les solutions de facilité choisies par certains concurrents.

Ainsi, alors que la plupart des constructeurs de tondeuses rotatives se contentent de lames embouties à froid, Toro forge, trempe et aiguisé des lames d'acier à haute teneur en carbone.

Alors que d'autres constructeurs adaptent

un moteur aux châssis de leurs tondeuses, Toro a créé un moteur à 4 temps conçu spécialement pour couper l'herbe, qui produit un couple élevé à bas régime. Exactement ce qu'il faut pour tondre un gazon dru et humide sans caler, et fonctionner sans ennuis été après été.

L'enveloppe de nos tondeuses est faite d'un alliage à base d'aluminium comportant huit métaux, absolument inoxydable.

Les sacs Toro ne sont pas là seulement pour capter l'herbe, mais pour arrêter les pierres. Le réservoir à carburant est à l'épreuve de la

corrosion. Même les roues sont conçues spécialement pour nos machines. Des roues de commande ne dureraient probablement pas aussi longtemps que le reste de nos tondeuses.

Rien d'étonnant donc à ce que les tondeuses Toro soient plus chères que la moyenne. Ce qui est étonnant, par contre, c'est que la différence de prix soit si minime, et la différence de qualité, si grande.

Vous songez à investir dans une Toro?

Les pages jaunes vous donneront l'adresse du concessionnaire Toro le plus proche.

TONDEUSES ROTATIVES ET AUTOTRACTÉES COUPE-BORDURES BOYAU RÉTRACTABLE COMPACT.

TORO

NE VOUS ÊTES-VOUS PAS PRIVÉ D'UNE TORO TROP LONGTEMPS?

GAGNON EQUIPEMENT 574, boul. des Capucins Québec Tél.: 523-0694	R. SAVARD SERVICE 777, St-Cyrille Normandin Tél.: 274-3006	ROLAND SICARD 30, St-Émile nord Villeneuve Tél.: 661-2770	CENTRE DE REPARATIONS ST-SACREMENT INC. 785, Marguerite-Bourgeois Québec Tél.: 681-5560	EQUIPEMENT G.H. GIGUERE LTEE 9909, boul. Ste-Anne Ste-Anne de Beaupré Tél.: 827-3269	LANGLOIS ET FRERES ENR. 143, St-Jean-Baptiste ouest Montmagny Tél.: 248-3276
---	--	--	---	--	--

Fastball: une saison 1981 qui promet



la
chronique
de Sab

Les dirigeants de la Ligue de fastball majeur du Québec ont profité d'une conférence d'information chez O'Keefe, hier soir, pour dévoiler les grandes lignes de la saison 1981.

C'est dans un circuit fort différent de celui de l'an dernier que la formation locale Brasserie Table-du-Roi se retrouvera pour cette nouvelle campagne.

En effet, trois formations de la région de l'Amiante formeront l'opposition. Disraéli, Black-Lake et Thetford-Mines remplaceront les clubs Windsor, Nicolet et Trois-Rivières. Cependant, plusieurs joueurs de ces trois anciennes villes se retrouveront avec les nouveaux membres, a-t-on pu savoir.

La présidence du circuit a été confiée à Nelson Bergeron, de Thetford-Mines. Il sera secondé par Marcel Thomassin, de Sillery, ainsi que Gérard Labrecque, de Disraéli, et Robert Perreault, de Robertsonville, en plus de Lynne Simoneau, de Thetford, qui sera la secrétaire.

J'aurai l'occasion d'ici l'ouverture de la saison de vous en dire plus long sur la plupart des quatre clubs.

Le premier match aura lieu mercredi 20 mai, alors que Disraéli sera le visiteur à Black-Lake. Quant à Table-du-Roi, dont l'alignement s'annonce encore formidable, il visitera Thetford-Mines, mercredi 27 mai, puis fera son ouverture locale, vendredi le 29 mai, contre le Baril Sports de Black-Lake.

L'entraînement du club qui est cantonné à Saint-Émile continue, et il y aura même un match hors-concours à Saint-Michel de Bellechasse, dimanche après-midi, contre un club de l'endroit. Le club participera même à un important tournoi à Ottawa, les 22, 23 et 24 mai, avant d'entreprendre son calendrier du circuit.

De plus, lors de la réunion d'hier, il a été annoncé que le populaire tournoi Réal "Buddy" Cloutier aura lieu les 26, 27 et 28 juin à Saint-Émile, où aura également lieu le championnat provincial senior les 30 et 31 juillet et le 2 août.

Des négociations sont en cours

pour amener plusieurs autres attractions de taille au terrain de Saint-Émile, le rendez-vous par excellence des amateurs de fastball.

Cyclisme

En dépit d'un temps très maussade, pas moins de 46 coureurs ont pris le départ dans la première épreuve du calendrier 1981 du Mérite cycliste O'Keefe, hier soir, dans le quartier Les Saules.

Louis Garneau, du Centre de bicyclette Sainte-Foy, en est sorti le vainqueur pour une distance de 20 milles. Devant l'intensité du vent et de la pluie, les organisateurs ont pris la sage décision d'écourter la course.

Au dixième tour, Garneau s'est lancé dans une échappée avec son coéquipier Martin Barras et Claude Parent, ce dernier du club Nord-cycle Peugeot. A quatre tours de la fin, Parent a connu une crevasse et a laissé filer les deux autres qui ont inscrit un temps de 44 minutes 46 secondes.

Dans le peloton qui s'est présenté avec 1 minute 14 secondes de retard, on retrouvait pas moins de 12 pédaleurs. Thomas Lemieux, champion de 1980, Alain Vallières et Yvan Waddell, tous du club Sainte-Foy, ont obtenu les 3e, 4e et 5e places au classement officiel.

Rencontré hier midi, Roland



Patrice Gagnon, du club Kayakogak, de Lévis, un des grands espoirs pour le titre canadien en slalom, chez les juniors.

Bélanger a confirmé qu'il attendait de 250 à 300 participants pour le circuit fermé Alphonse-Desjardins du Grand Prix cycliste Rive-Sud Lévis, dimanche.

Les sept membres de l'équipe canadienne ont confirmé leur présence, et ils auront une forte opposition car aucune autre course cycliste d'importance n'est à l'horizon ce jour-là. Plusieurs bons pédaleurs américains sont attendus.

Le départ et l'arrivée du critérium d'une distance de 2,5 km au tour sont situés en face de l'édifice de l'Assurance-vie Desjardins, empruntant route Trans-Canada, côte du Passage, des Commandeurs et Saint-Omer.

Le programme commencera à 8h30 avec une épreuve de 15 kilomètres (6 tours) pour minime et féminine "B". Il y aura ensuite 35 kilomètres, cadet et féminine "A", 9h30; un 50 kilomètres, junior, 10h45; un 100 kilomètres, senior et vétérans, 14h.

Canoë-kayak

Sept membres du club Kayakogak de Lévis ont réussi à mériter une place sur l'équipe du Québec, lors d'épreuves de sélection tenues sur la rivière au Sable.

C'est ainsi que Patrice Gagnon s'est affirmé comme le meilleur en slalom avec une fiche parfaite et un temps de 175 secondes, dépassant même les meilleurs

concurrents seniors par cinq points. Deux de ses coéquipiers, Robert Beaudry et François Bolduc ont pris les deuxième et troisième positions dans la même catégorie.

Tous trois sont ainsi assurés d'une participation aux championnats canadiens, et il semble bien qu'ils seront les représentants du pays à l'occasion des championnats de France.

Chez les seniors, Alain Côté, de Lauzon, a fini quatrième et s'assure tout de même d'une participation à compétition nationale. Les cadets Pierre Drouin, Jocelyn Labbé et Johanne Gagné, également du Kayakogak, se retrouvent sur l'équipe du Québec comme relève éventuelle.

L'équipe provinciale comprend en tout 24 compétiteurs en eau vive, hommes et dames, seniors, juniors et cadets. L'entraîneur est René Guillemette, et l'équipe vient justement de partir pour un camp d'entraînement de quatre jours en Ontario, sur la Gull River, où auront lieu championnats canadiens, du 9 au 16 juin.

Baseball

Il y aura une autre rencontre hors-concours ce soir, au parc Champigny, entre le Couche-Tard de Québec et le Fiacre de Sainte-Foy, deux formations de la Ligue de baseball junior majeur du Québec.

Lors d'une première confrontation entre les deux clubs, dimanche, Sainte-Foy l'avait emporté 7-3.

Ce soir, Michel Tétrault, le pilote du Fiacre, entend utiliser le lanceur gaucher André Ancil, qui a évolué au cours des trois dernières saisons avec le Grand-Mère. Selon plusieurs, Ancil représente une grosse acquisition pour le club.

La campagne des billets de saison du Sainte-Foy est en cours depuis lundi. Il est possible de se procurer au coût de \$15 un laissez-passer qui donne droit aux 19 matchs réguliers et tous ceux des séries éliminatoires. Les personnes intéressées peuvent communiquer avec Laurent Dumais, 657-4241, aux heures de bureau, ou encore se rendre directement au service des loisirs, à l'hôtel de ville.

Le premier match régulier du Fiacre a lieu dimanche, alors que les Alouettes de Charlesbourg seront les visiteurs.

Stock-car

Encore cette année, la di-

rection de l'Autodrome de Val-Bélair aura sa grande soirée des enfants. Cet événement s'adresse exclusivement aux "moins de 12 ans", et il aura lieu dès samedi soir, à l'occasion du deuxième programme de la saison du circuit "Laurentide" de stock-car.

Les jeunes se verront d'abord remettre un billet donnant droit à un tour de go-kart aux heures normales d'opération du circuit. En plus, ils pourront bénéficier d'une balade en stock-car lors d'une période réservée à cette fin. Ils auront la chance de rouler à vitesse réduite avec les Bertrand Savoie, Marcel Corriveau, Langis Caron, Yvon Bédard, Daniel Guay, Renaud Blais et autres.

Un "clown" avec une voiture très particulière sera sur place et exécutera une série de tours des plus exclusifs.

Tout a été prévu pour ne pas retarder inutilement le programme de 13 épreuves dans les quatre classes.

Tennis

Louis Lemieux, professionnel du club Rive-Sud, est heureux d'annoncer l'organisation d'une école de tennis spécialisée sur la rive sud pour la saison d'été.

Cette école s'adresse à toute la population, autant aux juniors qu'aux adultes. Les camps juniors

sont spécialement adaptés aux différents calibres: débutant, intermédiaire, avancé et élite.

Chacun de ces programmes comporte une partie théorique, pratique et de conditionnement physique. Les cours aux adultes sont dispensés autant le jour que le soir et s'adressent également à toute catégorie. Le coût est très modique.

Pour de plus amples renseignements, on téléphone à 833-7884.

Lemieux organise de plus un voyage à Montréal pour les championnats internationaux Player's, les 14 et 15 août. Ceux intéressés à y participer n'ont qu'à communiquer avec Louis.

Moniteurs

Le Conseil des loisirs-région de Québec offre de nouveau aux municipalités, comité de loisirs et centres de loisirs, un stage de formation pour les moniteurs qui seront en service aux terrains de jeux de la région.

Le tout aura lieu du 19 au 24 juin, et pour être admissible, un candidat doit avoir un emploi comme moniteur et être âgé de 15 ans et plus. La date-limite pour les inscriptions a été fixée au 5 juin.

On peut obtenir plus de renseignements sur tout le programme en communiquant avec le CLRQ, tél. 681-0621.

Jeudi-notes...

Si le vol à voile est une chose qui vous fascine, vous êtes invités à vous rendre à Saint-Raymond, samedi et dimanche... Le club de vol à voile de Québec organise deux journées spéciales, vous offrant l'opportunité de devenir membre pour une journée... Vous pourrez faire un vol avec planeur, en compagnie d'un pilote qualifié... Toutes sortes de renseignements seront disponibles sur place...

Les plus vieux amateurs de boxe se souviennent sans aucun doute de Jos Lippé, qui est devenu juge de boxe après avoir fait carrière de boxeur sous le nom d'emprunt Kid Demers... Il vient de décéder à Montréal, à l'âge de 79 ans...

Un programme double marquera l'ouverture de la Ligue de balle-molle interparoissiale de l'île

d'Orléans, à Sainte-Famille, dimanche, 13h15... Les Pionniers joueront contre Placement du Sorcier, puis Mam'Beau jouera contre Bernaches... La journée se terminera par une soirée dansante...

Tous les parents, sportifs, aides bénévoles et autres citoyens de Saint-André-de-Neufchâtel sont invités à l'assemblée générale de la Corporation de loisirs et sports de Neufchâtel Inc... La rencontre est prévue pour lundi le 25 mai, 20h, à la salle de l'amphithéâtre, école Mgr-Dumas...

Guy Pagé a été invité par Softball Canada à travailler comme arbitre lors du championnat canadien qui se déroulera dans le cadre des Jeux d'été du Canada, à Thunder Bay, Ont., du 9 au 15 août... Roland SABOURIN

Ça porte fruit!

Épargnez avec un
DÉPÔT À TERME COMMERCE de 3 à 6 ans

15 1/2%

ENCAISSABLE! †

*Pour les périodes de 3 à 6 ans, intérêts versés semestriellement.

†Encaissable avant terme mais avec réduction d'intérêt.

Épargnez avec un certificat de
placement AVEC GARANTIE COMMERCE**

16 1/4%

NON ENCAISSABLE! †

*Pour les périodes de 2 à 5 ans, intérêts versés annuellement.

†Non encaissable avant terme.

Dépôt minimum de \$1 000. Renseignez-vous. Nous offrons toute une gamme de taux avantageux pour des placements de plus courte durée ou pour d'autres modes de paiement d'intérêt. Ces taux peuvent être modifiés sans préavis.



BANQUE DE COMMERCE
CANADIENNE IMPÉRIALE

Réunion ordinaire chez le Canadien

MONTREAL (PC) — Eddie Johnston, Don Cherry, John Ferguson, Dickie Moore, Jacques St-Jean, Serge Savard, voilà quelques-uns des noms qui ont été suggérés à la direction des Canadiens de Montréal par les journaux. Tous ces hommes, pour des raisons souvent bien différentes, représentaient le successeur idéal à Claude Ruel, qui a remis sa démission il y a quelques temps à titre d'entraîneur-chef des Canadiens.

On faisait également grand état dans les journaux depuis quelque temps de la fameuse réunion du conseil d'administration des Canadiens, réunion qui a eu lieu hier. On croyait et on écrivait surtout que c'est lors de cette réunion que les dirigeants régleraient tous les problèmes qui ont affecté l'équipe au cours de la dernière saison.

"Ce fut une réunion comme toutes les autres du genre, a confié Grundman. Une telle réunion ne devrait pas faire la manchette des journaux, ce n'est pas une grosse histoire et nous n'avons rien fait de bien extraordinaire. Nous avions un ordre du jour établi depuis quelque temps et nous l'avons suivi".

Et l'instructeur

Certains s'attendaient à beaucoup de cette réunion, mais elle n'aura été qu'une rencontre entre administrateurs comme beaucoup d'autres.

Par ailleurs, M. Grundman a indiqué qu'il appréciait beaucoup toute l'aide accordée bénévolement par les journaux pour trouver un successeur à Ruel. Sur un ton plus sérieux, il a mentionné que cette question du nouvel entraîneur était présentement sa principale préoccupation et qu'il espérait pouvoir mettre la main sur l'homme en question le plus tôt possible.

Keough mène les A's à un gain de 5-4

(D'après AP) — Le lanceur Matt Keough, vainqueur jusqu'ici en saison '81, a limité les Yankees de New York à un seul coup sûr dans les sept premières manches, pendant que Dave McKay produisait deux points et que Cliff Johnson claquait un circuit, quand les A's d'Oakland ont finalement inscrit un gain de 5-4, dans un match de la Ligue américaine de baseball disputé hier à New York.

Keough (6-0) a accordé son premier coup sûr à la sixième manche, un double de Willie Randolph au champ centre-droit. Le droitier des A's a été chassé du monticule à la huitième reprise quand les Yankees ont marqué quatre points, suite au simple de Buckley Dent, aux doubles de Bobby Mur-

cer et Dave Winfield, ainsi qu'au 414e circuit en carrière de Reggie Jackson. La défaite est allée au gaucher Tommy John (4-3).

Red Sox 5, Twins 2

A Bloomington, Minnesota, le premier circuit de la saison du vétéran Carl Yastrzemski, produisant trois points à la troisième manche, a pavé la voie à un gain de 5-2 des Red Sox de Boston face aux Twins du Minnesota.

Les lanceurs Mike Torrez et Mark Clear ont uni leur efforts pour s'accorder que sept coups sûrs aux Twins, Torrez inscrivant sa troisième victoire de la saison contre deux revers.

Yastrzemski, 41 ans, a cogné son 420e circuit en carrière après des sim-

ples de Jerry Remy et Dwight Evans, le tout survenant contre le perdant Fernando Arroyo (2-2).

Tigers 1, Mariners 0

A Detroit, Rick Peters a produit l'unique point de la rencontre à l'aide d'un simple, en neuvième manche, quand les Tigers ont blanchi les Mariners de Seattle 1-0.

Peters a ainsi fourni à l'artilleur Dan Petry le seul point dont il avait besoin pour remporter le match. Petry (1-2) a excellé au monticule en limitant les Mariners à trois coups sûrs.

La défaite a été débitée au dossier du releveur Dick Drago (1-1).

Angels 6, Brewers 3

A Milwaukee, Bobby Grich a claqué un circuit de deux points pour amorcer une poussée de quatre points en cinquième manche et conduire les Angels de la Californie à une victoire de 6-3 sur les Brewers.

Don Baylor s'est également illustré pour les vainqueurs à l'offensive, en produisant deux points.

Steve Renko (2-2) et Andy Hassler ont bien espacé huit coups sûrs aux frappeurs des Brewers, pour aider les Angels à inscrire une quatrième victoire consécutive. Les Brewers subissaient quant à eux un sixième revers à leurs sept derniers affrontements.

Orioles 4, Blue Jays 0

A Toronto, Scott McGregor a blanchi les Blue Jays avec une performance de trois coups sûrs et John Lowenstein a produit deux points, dont l'un avec son premier circuit de la saison, alors que les Orioles de Baltimore ont triomphé 4-0.

McGregor, 3-1, a limité les Jays à trois simples tandis que les Orioles marquaient leur premier point aux dépens de Mark Bombardieri, 3-3, dès la 2e manche avec un simple, un double et le ballon-sacrifice de Lowenstein.

Indians 4, White Sox 3

A Chicago, Jorge Orta a amorcé la 16e manche en claquant son premier circuit de l'année, pour procurer un gain de 4-3 aux Indians de Cleveland sur les White Sox.

Les deux équipes n'avaient pas marqué depuis la sixième manche, alors que Harold Baines, des White Sox, avait enregistré le sixième point du match sur le roulant à l'avant-champ de Mike Squires.

Mike Stanton (1-0) a mérité la victoire, tandis que l'échec était inscrit au dossier de Dennis Lamp (1-1).

Giants 5, Phillies 2

A San Francisco, Milt May a cogné un double de deux points dans la 2e manche hier et Darrell Evans y est allé d'un circuit de trois points dans la 3e en conduisant les Giants à un gain de 5-2 sur les Phillies de Philadelphie. Allen Ripley, 3-3, a alloué 11 coups sûrs en 7 1-3 manches, mais il a été aidé de trois doubles-jeux.

Pete Rose a frappé un simple

dans la 7e en devançant Hank Aaron dans la LN avec 3,601 coups sûrs. Rose n'est plus qu'à 29 du record de Stan Musial.

May a réussi son exploit aux dépens de Marty Bystrom, 2-2, dans la 2e reprise, puis Evans a ajouté son exploit dans la 3e.

Les Phillies ont marqué leur premier point avec un simple du frappeur suppléant Dick Davis dans la 4e, puis ont ajouté un point non mérité dans la 8e en profitant d'une erreur d'Evans.

La foule a observé un moment de silence avant le match afin de prier pour le retour rapide en santé du pape Jean-Paul II.

Astros 3, Cards 0

A Houston, l'artilleur Don Sutton a mérité un premier blanchissage dans l'uniforme des Astros en n'allouant que cinq coups sûrs à ses adversaires, pour conduire les siens à un gain de 3-0 sur les Cards de St-Louis.

Sutton, acquis par les Astros à titre de joueur autonome durant l'intersaison, a ainsi porté sa fiche à 3-4, retirant quatre frappeurs sur des prises et n'émettant qu'un but sur balles. Sutton, un ancien porte-couleurs des Dodgers de Los Angeles, a retiré 12 frappeurs consécutivement à un certain moment, en route vers sa première partie complète de l'année.

Pirates 7, Braves 5

A Atlanta, un simple de deux

points de Tony Pena, en 13e manche, a brisé une égalité de 5-5 et procuré un gain de 7-5 aux Pirates de Pittsburgh face aux Braves. Les Pirates inscrivaient ainsi un premier gain au cours de leurs 12 dernières parties face aux Braves.

Après que le releveur Tommy Boggs ait émis un but sur balles pour remplir les coussins, en 13e manche, le coup de Pena a bondi au-dessus des joueurs d'avant-champ, qui jouaient rapprochés.

Reds 8, Cubs 3

A Cincinnati, George Foster a produit trois points avec un circuit et un ballon-sacrifice hier tandis que Tom Seaver affichait une tenue de cinq coups sûrs en conduisant les Reds à un gain de 8-3 sur les Cubs de Chicago.

Foster a réussi son circuit de deux points dans la 5e aux dépens du partant Mike Kukrow, 1-3, alors que les Reds ont bombardé cinq lanceurs de 15 coups sûrs.

Padres 5, Mets 0

A San Diego, la recrue Chris Welsh a bien espacé sept coups sûrs aux Mets de New York, pour permettre aux Padres d'inscrire une victoire par blanchissage de 5-0.

Les vedettes offensives des Padres ont été Ruppert Jones et Joe Lefebvre, respectivement avec deux points produits et trois coups sûrs.

Baseball junior majeur

Des arbitres "mineurs" appelés à la rescousse

A trois jours du début de la saison régulière de la Ligue de baseball junior majeur du Québec, les trois équipes de la région de Québec et les arbitres sont à couteaux tirés.

La mésentente s'est aggravée, hier soir, à la suite d'une rencontre fort houleuse, semble-t-il, entre l'Association des arbitres du baseball junior, région Québec 03 et les dirigeants des trois équipes impliquées, en présence du directeur-gérant et vice-président régional de la ligue, Réal Marneau.

L'Association des arbitres du baseball junior de la région était représentée par Claude Bouffard, coordonnateur.

Il semble, à la lumière des commentaires recueillis par LE SOLEIL tard hier soir, que le fait que l'association n'ait pas de reconnaissance juridique ait causé une entrave majeure à la conclusion d'un accord.

D'après Réal Marneau (il nous a été impossible de rejoindre Claude Bouffard pour obtenir ses commentaires, malgré plusieurs tentatives), Bouffard s'est retiré en claquant la porte, en outre que l'association po-

sait des exigences inacceptables, notamment au plan salarial, contrairement à ce qui a été négocié ailleurs en province, d'après le vice-président régional, où sont implantées les huit autres équipes du circuit.

"Nous voulons toujours négocier et nous restons ouverts à la discussion, a indiqué Marneau, mais je vois mal comment les pourparlers pourraient reprendre, tant et aussi longtemps que les dirigeants de l'Association régionale du baseball majeur ne se conduisent pas en adultes."

D'autres arbitres

Marneau est convaincu, par ailleurs, d'avoir l'appui de la Fédération de baseball amateur du Québec, quant au geste qu'il entend poser dès aujourd'hui, c'est-à-dire de faire appel à des arbitres du baseball mineur "grade 3" ou d'autres régions de la province, entre autres de la Mauricie, pour la présentation des matchs locaux des équipes de Québec, de Charlesbourg et de Sainte-Foy.

"Présentement, a indiqué hier Marneau, nous avons 12 arbitres "mineurs" à notre disposition dans la

région de Québec et soyez sûrs qu'il y aura des arbitres lors du match de dimanche entre Charlesbourg et Sainte-Foy et s'il le faut lors des autres journées qui suivront dans la région."

Dossier oublié

L'embauche d'arbitres pour diriger les matchs du baseball junior majeur à Québec est un dossier qui traîne sur les tablettes depuis plusieurs semaines.

Le président régional de la Fédération de baseball amateur du Québec, Michel Belzile l'a relevé il y a une semaine, mais curieusement, le cas n'a jamais été porté à l'attention du comité provincial de l'Association des arbitres du junior au sein de la FBAQ.

EN BF: Le trophée Casault-Morin (du nom de l'ex-maire de Charlesbourg et du maire de Sainte-Foy) fera place cette année au trophée Roland-Beaupré, figure légendaire dans la région de Québec dans le domaine du baseball. Comme d'habitude, l'équipe qui aura conservé la meilleure fiche lors des matchs impliquant les trois clubs de la région, le remportera.

Une réforme de la sécurité aquatique à la Croix-Rouge

par Alain BOUCHARD

Vos enfants nageront probablement comme vous sauf qu'ils y parviendront d'une tout autre façon... et avec de meilleures notions de sécurité.

La Société canadienne de la Croix-Rouge vient de remplacer son traditionnel programme de sécurité aquatique — qui remontait à 1945 — par un nouveau modèle à la fois mieux adapté et plus revalorisant pour l'élève, estimant en tout cas ses concepteurs.

La vieille formule de progression à cinq niveaux — allant du pré-juvénile à senior — cède la place à un concept de gradation à huit niveaux où la catégorisation se veut beaucoup moins marquée, chaque échelon étant notamment illustré par une couleur plutôt que par un symbole d'ascendance.

Le nouveau programme, mis sur pied à la suite de longues recherches, a été lancé, hier, lors de plusieurs conférences de presse tenues simultanément à travers tout le Canada. Selon les visées de la Croix-Rouge, ce nouveau programme devrait avoir complètement remplacé le précédent, à compter de janvier 1982. Les organismes concernés ont donc jusqu'au 31 décembre prochain pour procéder au changement.

Plus facile

"Non seulement la nouvelle méthode d'apprentissage est plus facile pour l'enfant mais elle est également plus revalorisante du fait qu'il passe d'un niveau à l'autre sans vraiment s'en rendre compte", a soutenu Johanne Hallé, instructeur de natation à Beaufort.

Mme Hallé a confié, en entrevue, que le nouveau programme soulèverait forcément de la résistance, dans les milieux les plus conservateurs, mais qu'il arrivera à faire la preuve de son excellence.

Le nouveau concept se profile ainsi: au début, l'élève s'habitue à des profondeurs d'eau variables, il apprend la respiration rythmée et les principes de base pour la propulsion et il acquiert les connaissances absolument nécessaires avant d'aller nager où que ce soit.

Dans les niveaux plus

avancés, l'élève apprend un nouveau mouvement à chaque échelon, en plus d'une série de plongées, de sauts et de techniques de flottaison.

On lui enseigne aussi à utiliser les gilets de sauvetage et les vêtements de flottaison individuels, à pratiquer la bouche-à-bouche, la position foetale, l'assistance secours et des éléments de sé-

curité en embarcation. L'élève travaille aussi à l'amélioration de ses mouvements et à l'accroissement de son endurance.

Enfin, au dernier niveau, il se perfectionne dans tous les domaines: sécurité, mouvements et techniques de survie.

Evaluation

Dans le nouveau pro-

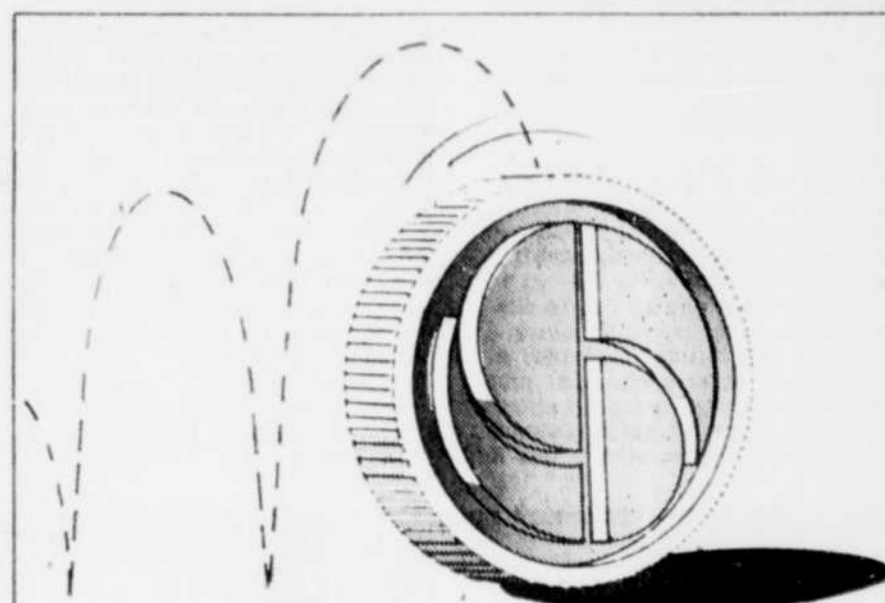
gramme de la Croix-Rouge, la notion d'échec n'existe plus, à proprement parler. L'évaluation finale de l'élève est remplacée par l'évaluation continue, un système qui permet au moniteur de suivre et de consigner le progrès accompli au fur et à mesure qu'il survient.

Pour la Croix-Rouge,

les techniques de sécurité et de survie sont de première importance, dans le nouveau programme mis sur pied. Elle signale notamment que 900 Canadiens se noient chaque année, dont 300 lors d'accidents de navigation. Et parmi ces derniers, plusieurs étaient plutôt bons nageurs, ce qui démontre que savoir nager n'est

pas suffisant, dans certaines circonstances.

Au Québec, de plus amples informations peuvent être obtenues à l'adresse suivante: Société canadienne de la Croix-Rouge, division du Québec, 2170 Dorchester ouest, Montréal, H3H 1R6.



ON DÉMÉNAGE

A compter du 18 mai 1981, le Bureau de District de l'Est du Québec de la Banque Fédérale de Développement, de même que sa succursale de Québec (et tous les services s'y rattachant) situés auparavant au:

925, chemin St-Louis

occuperont de nouveaux locaux au:

871, chemin St-Louis
Québec, QC G1S 1C1



Banque fédérale de développement

Bureau de District de l'Est du Québec
(418) 694-7035
Succursale de Québec (418) 694-3972

VOICI LE SEUL CONCESSIONNAIRE DE QUÉBEC OÙ VOUS POUVEZ ACHETER UN 4X4 POUR MOINS DE \$6900*



Votre concessionnaire Suzuki a maintenant le véhicule passe-partout à 4 roues motrices que vous cherchez. Prenez la route et goûtez le plaisir de conduire un des tout nouveaux LJ de Suzuki, dont le prix vous paraîtra incroyable!

Le Suzuki à toit rigide, décapotable ou camionnette sera à vous pour moins de \$6900*. Et il vous permettra en plus une économie d'essence que vous constaterez dès les premiers kilomètres.

Un des 4 x 4 de Suzuki a été conçu pour vous. Découvrez-le aujourd'hui!

*Prix conseillé pour les nouveaux modèles 1981. Le concessionnaire peut exiger un prix moindre. Taxes, frais de transport et de préparation non compris.

CHOISISSEZ LE VÔTRE!

FAITES-EN L'ESSAI DES AUJOURD'HUI CHEZ CE CONCESSIONNAIRE:

M. LESSARD
AUTOMOBILE
49, boul. St-Joseph
Québec
Tél: 623-5471

ALLEZ-Y AVEC
SUZUKI 4 x 4

L'opinion sportive...l'opinion sportive...l'opinion sportive...l'opinion

"La mafia de la truite"

Une mise au point du directeur de l'Actualité

M. le directeur
LE SOLEIL
Monsieur,

Quelle belle indignation! Votre chronique de chasse et de pêche, M. André-A. Bellemare, dénonçait dans vos pages, le 14 mars dernier, un article de L'Actualité intitulé "La mafia de la truite" (mars 1981).

M. Bellemare accuse l'auteur, M. Daniel Pérusse, d'avoir écrit un article "d'un jaune prononcé... un tissu d'erreurs, de demi-vérités, de préjugés, d'insinuations, d'accusations", au mépris de l'éthique (sic) professionnelle. Il accuse également L'Actualité et son directeur, M. Jean Paré, d'avoir versé dans le sensationnalisme pour stimuler les ventes, au risque d'estroper la crédibilité du magazine.

Vos lecteurs ont dû se demander ce que L'Actualité pouvait bien avoir publié! Car votre chronique s'arrête à l'indignation: il prend bien garde d'informer ses clients du contenu du dossier. Nous n'avons pas l'habitude de répliquer aux opinions contraires: nous sommes en pays libre. Mais il ne s'agit plus d'opinion. Les accusations de malhonnêteté portent atteinte à notre réputation. Les reproches que l'on nous fait méritent une mise au point. Vos lecteurs aussi.

Voyons plutôt les faits:

L'article de M. Daniel Pérusse ne s'attaque pas "avec acharnement à la réputation de centaines de milliers de chasseurs et de pêcheurs". Il dit simplement que le ministère du Loisir a pour eux un "préjugé favorable" et que la chasse et la pêche sont plus subventionnées que toutes les autres activités de plein air. C'est là l'essence du dossier qui repose, nous allons le

démontrer, sur des données rigoureusement exactes.

Voyons voir: le service des parcs consacre 15 pour 100 de son budget total à l'Anticosti, qui ne reçoit pourtant que 0,2 pour 100 de ses clients. Chaque chasseur d'Anticosti est subventionné de \$200.

Inversement, la région de Montréal, qui compte 25 pour 100 de la clientèle des parcs, soit 2,000,000 de visiteurs, a un budget identique alors qu'il devrait en proportion être 100 fois plus élevé.

Le ministère du Loisir subventionne le chasseur d'origine à \$35,17 par jour, le chasseur de chevreuil à \$10,65, le skieur de fond à 70 cents, le promoteur à 67 cents, le pêcheur à 44 cents. La chasse et la pêche lui coûtent 10 fois plus que toutes les autres activités de plein air réunies. On loue aux nemrods pour \$10 des chalets dont le prix coûtant est de \$17,27.

Le ministère du Loisir offre 40,000 km² de ZEC et 90,000 km² de réserves aux chasseurs et seulement 14,000 km² de ZEC de parcs à la population en général, et même là, la chasse et la pêche ont la part du lion, soit 75 à 100 pour 100 des budgets selon les régions. Un nombre considérable de lacs ne sont plus que des viviers qu'on emmène et qu'on vide à blanc chaque année. Pour tout dire, le Québec ne compte de véritables parcs, si l'on excepte le minuscule Orford, que les parcs fédéraux de la Mauricie, de la Gatineau et Forillon.

Que se passe-t-il au ministère du Loisir? demandait l'article qu'incrimine votre collaborateur... L'Ac-

tualité apportait la réponse d'un biologiste de la Direction générale de l'aménagement et de l'exploitation de la faune, M. Gilles Lamontagne: "Nous considérons les ZEC et les parcs comme un immense système de mise en marché de la faune."

Et voilà! Les remous ont été plus considérables au ministère du Loisir que sur page sportive du SOLEIL. Mais si on ne s'est pas défendu publiquement, c'est qu'on n'en avait pas les moyens: tous les chiffres cités sont tirés des documents du ministère, notamment ("La performance de la gestion des parcs et réserves du Québec à partir de la comptabilité administrative"). Les budgets ont été épluchés, les responsables interviewés, les spécialistes consultés. Nos données sont rigoureuses.

M. Bellemare, dans six colonnes de pur esbroufe, ne réfute aucun chiffre, aucune affirmation, si ce n'est le nombre de chasseurs et de pêcheurs qu'il dit être respectivement de 750,000 et de 1,342,000. S'il avait lu attentivement, il aurait vu comme tout le monde que nous parlons du nombre de chasseurs et de pêcheurs utilisant les parcs.

M. Bellemare prétend voir dans notre article autre chose qu'une critique des politiques gouvernementales en matière de loisirs... Il a même cru y déceler des accusations de trafic d'influence, de déloyauté, de défection (sic) des fonds publics.

Saurait-il des choses que nous n'avons pas déterrées? Il nous menace du Conseil de presse. Bravo. Le conseil est là pour ça. "Les membres de l'Assemblée nationale (ministres et

députés) ainsi que les hauts fonctionnaires ainsi accusés sauront sans doute se défendre, devant le Conseil de presse ou ailleurs..." Personne n'était accusé. Nous ne sommes intéressés qu'à informer et à faire avancer les choses. C'est l'article de M. Bellemare qui dénature la portée de notre dossier. C'est cela peut-être que le conseil pourrait trouver bizarre.

Bien sûr, M. Bellemare doit compter avec un lobby puissant. Mais beaucoup d'entre nous ont à collaborer, dans la pratique du journalisme, avec des producteurs: éditeurs, impresarios, producteurs de cinéma. Nous avons appris à ne pas troquer notre liberté pour un service de presse ou un ticket gratuit. Hors du Québec, les journaux paient les voyages de leurs chroniqueurs de tourisme pour assurer leur liberté. Il suffirait de publier, ainsi que pour les chroniques de chasse et de pêche, les noms des organismes qui paient ces merveilleuses expéditions en milieu sauvage: pourvoyeurs, gouvernements, brasseurs, sociétés aériennes ou clubs cynégétiques...

Jean Paré
Directeur
L'Actualité

Réplique de André-A. Bellemare

Monsieur Paré,

Vous dénaturez les statistiques. La preuve? Vous écrivez: "Le ministère des Loisirs (sic) offre 40,000 km² de ZEC et 90,000 km² de réserves aux chasseurs et seulement 14,000 km² de parcs à la population en général." N'importe qui, au ministère, vous confirmera que les chasseurs et pêcheurs ne représentent que 10 pour 100 des utilisateurs des parcs provinciaux et des réserves fauniques et qu'ils sont les seuls à payer. Alors, M. Paré, continuez de démentir la vérité pour tenter de sortir "Actualité" du pétrin.

André-A. BELLEMARE

Le Canadien doit recruter du "boeuf"

La présence de deux ou trois gros alliés dans la formation du Tricolore serait sûrement bienvenue. C'est donc dire que les trois choix du Canadien au premier tour du prochain repêchage seront très importants.

Au rythme auquel Guy Lafleur s'est fait brasser durant la série éliminatoire contre Edmonton, la carrière de cette super-vedette risque de s'écourter.

On s'explique assez facilement la présence d'un Clark Gillies auprès de Michael Bossy, d'un Dave Semenko qu'on retrouve fréquemment auprès de Wayne Gretzky.

Pensez-vous que Ken Linseman serait aussi efficace et surtout aussi effronté avec les Flyers sans Paul Holmgren à ses côtés. Dave Hunter aurait été beaucoup plus prudent, si

Lafleur avait pu compter sur un ange gardien. Chris Nilan semblait apte à remplir ce rôle, mais on l'a oublié.

Comme nous le disait si bien Jean Béliveau, avec John Ferguson, qui pouvait, à l'aide d'un seul coup de poing, changer l'allure d'un match ou même d'une série, les joueurs vedettes du Canadien pouvaient certes avoir la conscience tranquille.

Mais, ce qui est plus important encore, Ferguson pouvait jouer au hockey et compter des buts. Aujourd'hui, Nilan ne peut suffire à la tâche, car c'est le hockey des années 1980 qui le demande. Alors messieurs les dépisteurs du Canadien, faites vos jeux!

André Dubé
Rimouski

Finies les courses!

Monsieur Marcel Jobin Hippodrome de Québec Permettez-moi de vous écrire à la suite des articles parus dans "LE SOLEIL" du 30 avril 1981.

Je me permets de vous féliciter pour avoir donné au journaliste Jacques Arteau du SOLEIL les informations pertinentes sur le sujet de la piste de course de Québec. Cependant, j'aimerais prendre quelques temps pour vous faire des remarques constructives.

1 — Majoration du prix d'entrée au Club House.

J'aime bien cet endroit tranquille où avec des amis nous allons passer une agréable soirée. Je considère qu'à cet endroit nous pouvons trouver, pour une fois, du personnel qualifié, aimable et souriant; mais, en ce qui regarde l'intérieur de ce site sélect, ça laisse à désirer. Nous trouvons un tapis malpropre, des toilettes pour hommes qui datent de l'avant-guerre et une ventilation imparfaite.

Dimanche dernier, nous sommes arrivés au début de la première course

et le maître d'hôtel n'avait pas de place à passer. En ce qui concerne les serveuses, on dirait que tout le monde est parent avec elles.

Revenons à la ventilation qui est désuète; nous sortons avec de la fumée imprégnée dans notre linge. Et vous voulez augmenter le prix d'entrée de deux dollars. Voulez-vous voir ou bien vous donner une clientèle de premier choix? A vous de juger!

2 — Dans ces circonstances, nous avons changé de place et nous sommes allés au deuxième étage dans la section des loges. Eh bien, permettez-moi de vous dire que ce site est le "plus grand zoo d'Amérique". Nous étions assis au bout dans un (petit port) et le va-et-vient aux tables est épuisant. Pour ce qui est du langage, le latin est de rigueur. Non, je vais aller à l'extérieur cet été.

Je vous remercie, monsieur Jobin ainsi que votre groupe, de nous avoir donné cinq années de courses à Québec.

Jean-Guy Asselin
Québec

Les chiffres du sport...les chiffres du sport...les chiffres du sport



Hier

Montréal 6, Los Angeles 8
San Francisco 5, Philadelphie 2
Pittsburgh 7, Atlanta 5 (13 manches)
Chicago 3, Cincinnati 8
St-Louis 0, Houston 3
New York 0, San Diego 5

Aujourd'hui

Montréal à Los Angeles
New York à San Diego
Philadelphie à San Francisco
Chicago à Cincinnati
St-Louis à Houston



Hier

Baltimore 4, Toronto 0
Oakland 5, New York 4
Seattle 0, Detroit 1
Cleveland 4, Chicago 3 (16 manches)
Boston 5, Minnesota 2
Texas à Kansas City (remise, pluie)

Aujourd'hui

Baltimore à Toronto
Boston à Milwaukee
Oakland à New York
Texas à Kansas City
Seattle à Detroit

CLASSEMENT

Section Est	G	P	Moy.	Diff.
St-Louis	16	8	.667	—
Philadelphie	18	12	.600	1
Montréal	17	12	.586	1-2
Pittsburgh	12	13	.480	4-2
New York	8	18	.308	9
Chicago	5	21	.192	12

Section Ouest

G	P	Moy.	Diff.
Los Angeles	22	9	.710
Atlanta	17	14	.553
Cincinnati	16	14	.533
San Francisco	17	17	.500
Houston	15	17	.469
San Diego	12	20	.375

CLASSEMENT

Section Est	G	P	Moy.	Diff.
Cleveland	15	8	.652	—
Baltimore	15	11	.577	1-2
New York	17	13	.567	1-2
Boston	14	14	.500	3-2
Milwaukee	14	14	.500	3-2
Detroit	14	16	.467	4-2
Toronto	10	20	.333	8-2

Section Ouest

G	P	Moy.	Diff.
Oakland	25	8	.758
Texas	16	12	.571
Chicago	15	13	.536
Californie	17	16	.515
Minnesota	11	18	.379
Kansas City	7	16	.304
Seattle	10	21	.323

Finale (série 4 de 7)

Mardi, 12 mai

Minnesota 3, NY Islanders 6

Jeu, 14 mai

Minnesota à NY Islanders (20h)

Dimanche, 17 mai

NY Islanders au Minnesota (20h)

Mardi, 19 mai

NY Islanders au Minnesota (20h30)

Jeu, 21 mai

Minnesota à NY Islanders

Samedi, 23 mai

NY Islanders au Minnesota

Mardi, 26 mai

Minnesota à NY Islanders

Mi	G	P	Bp	Bc	Pts
NY Islanders	1	0	0	3	2
Minnesota	1	0	1	3	0

soccer

LIGUE NORD-AMERICAINE

Hier

Aucun match

Aujourd'hui

Aucun match

CLASSEMENT

Division Est

G	P	Bp	Bc	Pts
New York	7	1	23	7
Washington	5	3	15	11
Montréal	4	3	12	11
Toronto	1	6	10	16

Division Sud

G	P	Bp	Bc	Pts
Fort Lauderdale	6	2	14	8
Tampa Bay	3	2	14	13

Atlanta Jacksonville 3 4 12 13 11 29

3 7 9 16 8 24

Division Centrale

G	P	Bp	Bc	Pts
Chicago	5	2	15	7
Tulsa	4	3	10	7
Minnesota	3	3	7	9
Dallas	2	6	7	8

Division Ouest

G	P	Bp	Bc	Pts
Californie	5	3	9	8
San Diego	5	3	15	10
Los Angeles	4	3	9	12
San Jose	3	5	8	13

Division Nord-ouest

G	P	Bp	Bc	Pts
Seattle	5	3	16	13
Portland	4	4	14	12
Vancouver	4	4	12	11
Edmonton	3	3	11	12
Calgary	1	6	5	10

sommaires baseball

LIGUE NATIONALE

Philadelphia 000 100 010 — 2 12 9
San Francisco 000 000 000 — 5 14 0
Baltimore 000 000 000 — 5 14 0
Cincinnati 000 000 000 — 5 14 0
Pittsburgh 000 000 000 — 5 14 0
St-Louis 000 000 000 — 5 14 0
New York 000 000 000 — 5 14 0
Chicago 000 000 000 — 5 14 0

LIGUE AMERICAINE

Cleveland 010 002 000 000 000 — 4 17 3
Pittsburgh 000 010 010 000 — 7 13 4
Atlanta 000 010 010 000 — 7 13 4
Baltimore 000 010 010 000 — 7 13 4
Cincinnati 000 010 010 000 — 7 13 4
Pittsburgh 000 010 010 000 — 7 13 4
St-Louis 000 010 010 000 — 7 13 4
New York 000 010 010 000 — 7 13 4
Chicago 000 010 010 000 — 7 13 4

CLASSEMENT

Section Est	G	P	Moy.	Diff.
Cleveland	15	8	.652	—
Baltimore	15	11	.577	1-2
New York	17	13	.567	1-2
Boston	14	14	.500	3-2
Milwaukee	14	14	.500	3-2
Detroit	14	16	.467	4-2
Toronto	10	20	.333	8-2

Section Ouest

G	P	Moy.	Diff.
Oakland	25	8	.758
Texas	16	12	.571
Chicago	15	13	.536
Californie	17	16	.515
Minnesota	11	18	.379
Kansas City	7	16	.304
Seattle	10	21	.323

CLASSEMENT

Section Est	G	P	Moy.	Diff.
Cleveland	15	8	.652	—
Baltimore	15	11	.577	1-2
New York	17	13	.567	1-2
Boston	14	14	.500	3-2
Milwaukee	14	14	.500	3-2
Detroit	14	16	.467	4-2
Toronto	10	20	.333	8-2

Section Ouest

G	P	Moy.	Diff.
Oakland	25	8	.758
Texas	16	12	.571
Chicago	15	13	.536
Californie	17	16	.515
Minnesota	11	18	.379
Kansas City	7	16	.304
Seattle	10	21	.323

CLASSEMENT

Section Est	G	P	Moy.	Diff.
Cleveland	15	8	.652	—
Baltimore	15	11	.577	1-2
New York	17	13	.567	1-2
Boston	14	14	.500	3-2
Milwaukee	14	14	.500	3-2
Detroit	14	16	.467	4-2
Toronto	10	20	.333	8-2

Section Ouest

G	P	Moy.	Diff.
Oakland	25	8	.758
Texas	16	12	.571
Chicago	15	13	.536
Californie	17	16	.515
Minnesota	11	18	.379
Kansas City	7	16	.304
Seattle	10	21	.323

CLASSEMENT

Section Est	G	P	Moy.	Diff.
Cleveland	15	8	.652	—
Baltimore	15	11	.577	1-2
New York	17	13	.567	1-2
Boston	14	14	.500	3-2
Milwaukee	14	14	.500	3-2
Detroit	14	16	.467	4-2
Toronto	10	20	.333	8-2

Section Ouest

North, SF 1; Scott, Mon et Miller, All 13; Lopes, LA 11.	Am
Ligue américaine — Cruz, Sea 20; Henderson, Oak 19; LeFloore, Chi 9; Bumbry, Bal, Carew, Cal, Mumfry et Randolph, NY et Wills, Tex 6.	
LANCERS	
4—Matinee (A. En)	
1—Acolyte (A. En)	
8—Smokey Hills	
5—Low Key (A. En)	
9—Wolfracks (L)	
2—Damar Glad	
3—Yankee Red	

La route 138 coupée près de Baie-Trinité

par Jean Didier FESSOU
et Lucien LATULIPPE

BAIE-TRINITE — La région de la Côte-Nord à l'est des Ilets Caribou est isolée par terre depuis que la route 138 a été emportée par le débordement d'un ruisseau, hier midi. Les travaux de réfection devaient débuter, ce matin, et l'on croit que le chemin pourra être rouvert, demain.

Il était midi et demi lorsque le

poste de la Sûreté du Québec à Baie-Trinité a été prévenu de l'accident. Gonflé par la crue printanière et les pluies persistantes des derniers jours, le ruisseau a miné les fondations de la route dont le pavé s'est effondré sur une distance de 30 à 40 pieds de longueur. Le trou aurait 30 pieds de profondeur.

Selon l'agent Robert Bouchard, directeur du poste de la SQ à Baie-Trinité, la chaussée a cédé sous le

poids d'une jeep (un 4x4) dont les occupants s'en sont heureusement tirés indemnes.

La route 138 est ainsi coupée à 20 kilomètres à l'est de Baie-Trinité, entre les villages des Ilets Caribou et Pointe-aux-Anglais. L'an dernier, un accident semblable s'était produit à environ 15 km plus à l'est. Il y a plusieurs années, la route 138 s'était effondrée dans le même secteur. Quel-

ques véhicules avaient plongé dans le gouffre et il y avait eu au moins un mort.

Impact de cet accident

Immédiatement, tant à Sept-Iles en aval qu'à Baie-Comeau, en amont, la Sûreté du Québec mettait en place un dispositif pour empêcher que des automobilistes s'aventurent inutilement sur la route 138. En même

temps la population était avisée par le biais des stations de radio des deux rives du Saint-Laurent.

Il est trop tôt pour évaluer l'impact de cet accident. En milieu de semaine la circulation est peu dense sur la route 138 entre Baie-Comeau et Sept-Iles à l'exception de nombreux camions qui assurent notamment le ravitaillement, le transport du courrier et de certains journaux. A noter, aussi, que les banques de la région sont approvisionnées en argent par les camions de la Brink's. Le seul moyen de sortir de la région de Sept-Iles et Port-Cartier est l'avion; or, tous les vols sont complets pour aujourd'hui.

Toutes choses peuvent être transportées par bateau entre Baie-Comeau et Sept-Iles, comme cela se faisait autrefois, avec certains délais cependant.

D'autre part la Moyenne-Côte a enregistré un nouveau glissement de terrain tôt hier matin. Cela s'est produit entre Havre-Saint-Pierre et Mingan à quelques kilomètres à peine du glissement de terrain qui, l'année dernière, avait emporté la route 138 et isolé la petite ville cayenne durant plusieurs semaines. Ce glissement de terrain s'était produit à peu près à la même époque que cette année, au moment du dégel et des crues printanières à un endroit nommé la baie de la Pointe-des-Morts.

Ce nouveau glissement de terrain a réveillé les craintes des habitants du Havre qui rappellent que, depuis des années, ils réclament du ministère québécois des Transports un nouveau tracé à la route 138. Le tracé actuel suit le bord de mer sur un terrain extrêmement mouvant et sujet aux glissements.

La route 299 inondée

Le parc de la Gaspésie fermé

Le parc de la Gaspésie a aussi été fermé à toute circulation, hier soir.

La Sûreté du Québec précise que la route 299 qui relie Sainte-Anne-des-Monts à New Richmond est inondée à plusieurs endroits par différents cours d'eau qui ont quitté leur lit par suite de la crue printanière et des pluies abondantes des derniers jours.

La couche d'eau qui a envahi la route varie selon le niveau de la route avec les cours d'eau ou selon les dénivellations de la route elle-même.

Du côté de New Richmond, un barrage a été dressé un peu au nord de Grande-Cascapédia. Les agents de ce poste se sont rendus au premier endroit où la route est inondée et ils ont constaté

qu'aucun véhicule ne pouvait s'y aventurer.

La Sûreté du Québec a aussi dressé un barrage du côté de Sainte-Anne-des-Monts afin d'interdire toute circulation vers New Richmond.

Il en est de même de la route 195 entre Matane et Amqui. La SQ précise que la chaussée est inondée par le ruisseau à Gagnon, près de Saint-René, localité située à quelque 20 kilomètres au sud de Matane.

De grosses prises

Voyez d'abord notre grand choix d'articles de qualité à bas prix

Daiwa #1300-E
28⁹⁵

Johnson Champ
11⁹⁹

Daiwa #9300-D
11⁹⁵

Canne de 6'
14⁹⁹

Algonquin Powerlite
Canne de lancer léger/appât d'action moyenne, en verre tubulaire 2 pièces. Virole verre-à-verre et anneaux chromés. Fini bleu marine foncé. 78-4631. 14⁹⁹

Moulinet de lancer léger
Très durable, à roulement à billes, acier inoxydable; repense gaucher/droïter grande vitesse; dégagement rapide, antiretour. Bobine, corps alum. Rapport 4.9/1. Pour 100 vges de 12 lb. 78-4559. 28⁹⁵

Pour le lancer léger
Moulinet Johnson très avantageux, à anse automatique en acier inoxydable, pignons métal, antiretour, frein à disque, bobine à jupe, rapport 3.7/1. Avec 187 vges de ligne 8 lb. 78-4501. 11⁹⁹

Canne de lancer léger
Canne en verre plein à bas prix, pour les débutants. Elle comporte quatre anneaux chromés et une poignée en liège. Beau fini rouge. 78-4646. 9⁹⁹

Canne Powerlite
Canne moyenne pour lancer léger. Verre tubulaire 2 pièces avec 4 anneaux chromés. Fini bleu marine avec poignée simililiège. Bleu marine. 78-4657. 14⁹⁹

6' en verre
9⁹⁹

Algonquin de 7'
14⁹⁹

Robuste coffret Fish-n-chum
8⁴⁹
Env. 13 x 6 x 5 1/4" haut
Spacieux, à casier suspendu et 2 casiers amovibles à pression. 78-2555

Tenue vinyle imperméable
5⁹⁵
3 trous d'aération, capuchon amovible. P.M.G. TG. 78-2711X

Bouclez vos gilets
6⁹⁵ jusqu'à 40 lb
8⁹⁵ de 40 à 90 lb
10⁹⁵ Pour 90 lb et plus
Gilets réversibles à entier par la tête. Cordons forts. Coutil rembourré de kapok. Achetez-en un pour chaque membre de la famille. Veillez à votre sécurité. 79-1823X

VFI nylon à glissière
18⁹⁵
Rembourré de mousse P.M.G. TG d'adulte. 79-1922X

Ceinture de ski
9⁴⁹
M ou G d'adulte
Rembourrée de mousse. Entoilée. Réglable. 79-7108X

Rapala flottants
Variété. Tons or/leurre #7 ou argent 78-0806X. 3⁹⁹

Avançons 6 & 9"
4 de ch. Enduits. Pag. de 8 nylon. 78-3400. 1⁴⁹

Monobrin Stren
Du Pont de qualité. 6 ou 8 lb. 100 m. 78-3775X. 2⁸⁹

Plombs variés
De poids divers. Pag. de 16. 78-4900. 1⁰⁹

Flotteurs variés
En 1/2", 1" et 1 1/2". Pag. de 12. 78-2900. 1⁷⁹

Mousquetons
A émerillon. Avan. Pag. de 20. 78-5020. 1⁴⁵



SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

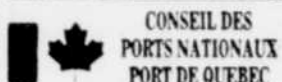
Achat d'une souffleuse à neige

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que des offres cachetées, scellées, endossées: "OFFRE POUR LA FOURNITURE D'UNE SOUFFLEUSE A NEIGE", et adressées au Greffier de la Ville, Hôtel de Ville, chambre 313, Québec, seront reçues jusqu'au MARDI 26 MAI 1981, à ONZE HEURES (11h00), heure avancée de l'est.

Les soumissionnaires sont priés de noter que le bureau du Greffier est habituellement fermé entre 12h15 et 13h45.

La Ville ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions reçues. Les intéressés peuvent se procurer les formules d'offres et obtenir les renseignements pertinents, en s'adressant au personnel de la Division de l'Équipement, ATELIER MUNICIPAL, 52, MARIE-DE-L'INCARNATION, QUÉBEC.

Le Greffier de la Ville
Antoine Carrier
Avocat
Québec, le 7 mai 1981



AVIS AUX ENTREPRENEURS

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la mention "SOUSSION POUR LA FOURNITURE ET LA POSE DE BETON BITUMINEUX AU PORT DE QUÉBEC POUR UNE QUANTITÉ DE 700 TONNES MÉTRIQUES", seront reçues au bureau du Directeur général, Port de Québec, 10, rue de Québec, C.P. 2268, Québec, Qué., G1K 7P7, jusqu'à trois heures de l'après-midi, heure avancée de l'est, le vendredi 22 mai 1981, alors que les soumissions reçues seront ouvertes en public par le Conseil.

Les devis, formules de soumission et de contrat, cédulés "A", conditions ouvrières et enveloppes préadressées, peuvent être obtenus en s'adressant au bureau de l'Ingénieur du port, Port de Québec, 10, rue de Québec, C.P. 2268, Québec, Qué., G1K 7P7, contre un dépôt de vingt-cinq dollars (\$25), lequel sera remboursé sur retour en bonne condition des documents susnommés en deçà d'un mois de la date fixée pour la réception des soumissions. S'ils ne sont pas retournés dans ce délai, le dépôt sera forfait.

Tel que stipulé dans les devis, un cautionnement ou une obligation de garantie devra accompagner la soumission.

Le Conseil ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Henri Allard
Directeur général
Québec, Qué., 11 mai 1981

PROVINCE DE QUÉBEC
CORPORATION MUNICIPALE DE VILLE DE LA POCATIÈRE
COMTE DE KAMOURASKA

DEMANDE DE SOUMISSIONS

SURFACEUSE À GLACE DE PATINOIRE DU TYPE AUTO-PROPULSÉE, À BENNE BASCULANTE
La Ville de La Pocatière, comte de Kamouraska, Province de Québec, demande des soumissions publiques pour la fourniture d'une surfaceuse à glace de patinoire du type auto-propulsée, à benne basculante.

Les soumissionnaires peuvent se procurer copie des devis et formule de soumission au bureau de:

CLAUDE CRETE, greffier
Hôtel de Ville
C.P. 668
412, 9e Rue
Ville de La Pocatière
Cité Kamouraska (Québec)
G0R 1Z0

POUR ÊTRE CONSIDÉRÉE, TOUTE SOUMISSION DEVRA ÊTRE:

- Conforme au devis et faite en duplicata sur les formules officielles fournies par la municipalité.
- Adressée sous enveloppe scellée et marquée: "Soumission d'une surfaceuse à glace de patinoire du type auto-propulsée, à benne basculante."
- Remise avant quatre (4:00) heures de l'après-midi, le 2 juin 1981, au bureau du soussigné, à l'Hôtel de Ville de La Pocatière, 412, 9e Rue, La Pocatière.

Les soumissions seront ouvertes à la réunion régulière du conseil municipal le 2 juin 1981, à 19h30.

La municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

CLAUDE CRETE, greffier

VILLE DE HAUTERIVE
PROVINCE DE QUÉBEC
CANADA

APPEL D'OFFRES 84-81

Des soumissions scellées dans des enveloppes portant l'inscription "SOUSSION POUR GAZONNEMENT" seront reçues au bureau du soussigné, jusqu'à 16h00, le 27 mai 1981, pour l'exécution des travaux suivants:

"GAZONNEMENT D'ENVIRON 150 000 MÈTRES CARRÉS DE TERRAINS — PARC DE L'ENTENTE"

Les soumissionnaires pourront se procurer les formules de soumission, plans, devis et cahier des charges au bureau du Directeur général, à l'Hôtel de Ville de Hauterive, 1000 rue Mingan, Hauterive, QC G5C 3C3, moyennant le dépôt de 25.00 \$ en argent ou chèque visé fait à l'ordre de la Ville de Hauterive. Le dépôt n'est pas remboursable.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé, tiré sur une banque canadienne à charte ou Caisse Populaire, au montant de dix pour cent (10%) ou plus, du montant de la soumission, fait à l'ordre de la Ville de Hauterive, ou d'un cautionnement de soumission d'une valeur équivalente, valide pour quatre-vingt-dix (90) jours.

Toutes les soumissions seront ouvertes publiquement le 27 mai 1981, à compter de 16h00, à l'Hôtel de Ville de Hauterive, 1000 rue Mingan, Hauterive, QC.

La Ville de Hauterive ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucune obligation, ni aucuns frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Me Gabriel-Yvan Gagnon, avocat
Greffier
Ville de Hauterive
1000, rue Mingan
Hauterive, QC
G5C 3C3

3%

D'ESCOMPTE
EN ARGENT
CANADIAN TIRE
SUR TOUT ACHAT COMPTANT

QUEBEC
30, BOUL.
HAMEL
G6B 2T1
GÈRE PAR
P. SIMARD
QUEBEC INC.

QUEBEC
2575, BOUL.
STE-ANNE
G6B 2G6
GÈRE PAR
P. SIMARD
BEAUPORT INC.

STE-FOY
1170, ROUTE
DE L'ÉGLISE
G6B 2T1
GÈRE PAR
P. SIMARD
STE-FOY INC.

QUEBEC
1900, BOUL.
MASSON
G7B 6T2
GÈRE PAR
JEAN-PAUL
GUILLEMETTE INC.

LEVIS
100, ROUTE
KENNEDY
G3B 5B2
GÈRE PAR
THIBAUDEAU
INC.



HEURES D'AFFAIRES:

Lundi, mardi, mercredi, 9h à 5h30.
Jeudi et vendredi, 9h a.m. à 9h p.m. Samedi, 9h30 à 5h. (Garages ouverts des 8h. a.m. tous les jours, sauf le samedi à 8h30 a.m.)

Tardif serait l'incendiaire de l'hôtel Paspébiac

par Lucien LATULIPPE
Ludger Tardif, âgé de 28 ans, de Chandler, a été tenu criminellement responsable de la mort de Claudine Malmédy, âgée de 42 ans, de Pas-

pébiac, qui a péri dans l'incendie de l'hôtel Paspébiac, le 2 mai dernier. Ce verdict a été rendu au palais de justice de New Carlisle hier, par Me Cyrille Delage, du

Commissariat des incendies du Québec, qui agissait comme coronier. Le présumé incendiaire doit être mis en accusation d'aujourd'hui par le re-

présentant du ministère de la Justice à New Carlisle, Me Robert Levesque. Tardif qui est détenu depuis son arrestation, le jour de l'incendie,

avait été identifié par inadvertance dans LE SOLEIL du 6 mai dernier comme étant Paul Leboutillier. Ce nom n'a rien à voir de près ou de loin avec le coronier qui porte le même nom.

Rappelons que l'incendie à l'hôtel Paspébiac avait éclaté vers 4h du matin et que c'est un passant qui avait donné l'alerte. M. Malmédy y était barman et son corps calciné a été trouvé dans les débris. Six autres personnes étaient dans l'hôtel et deux d'entre elles ont subi des blessures dans leur précipitation à s'enfuir.

Dix-sept témoins ont été entendus par Me Delage. Ludger Tardif, dont l'avocat est Me Gilles Galt, a également témoigné.

En résumé, Ludger Tardif a raconté qu'il était entré dans l'hôtel en brisant une vitre, dans l'intention de se procurer quelques bouteilles de bière. Il dit qu'il n'a pas mis le feu, mais qu'il a probablement oublié son cigare. Quelqu'un l'a vu entrer par effraction dans l'hôtel et cette per-

chance, le camion a aussi été détruit par le feu. Revenu à Paspébiac à pied, Tardif a été arrêté, vers 9h du matin, par des agents de la Sûreté du Québec.

Plusieurs des 17 autres témoins ont assisté à l'activité du suspect au cours de la nuit fatidique et ils ont fait part de ce qu'ils avaient vu au coronier.

L'enquête a d'autre part établi que la destruction de l'hôtel Paspébiac avait entraîné des pertes matérielles d'au moins \$300,000.

La pluie nuit au Festival d'Ottawa

OTTAWA (PC) — La guigne s'acharne sur le Festival du printemps de la capitale fédérale.

Pour la deuxième année consécutive, la météo ne favorise guère les activités extérieures, la pluie incessante chassant allégrement les curieux, comme les participants aux manifestations qui se déroulent à Ottawa depuis dimanche.

Il suffisait hier d'un rapide coup d'oeil sur le parc Major, qui s'étend derrière le Château Laurier, pour s'apercevoir que le Festival du printemps est déserté par les

fonctionnaires, les touristes ou les simples promeneurs en quête d'une pièce d'artisanat ou d'un casse-croûte.

Depuis trois jours, près de 45 millimètres de pluie se sont abattus sur la capitale.

Heureusement, les météorologues d'En-

vironnement Canada se sont risqués à prévoir pour aujourd'hui un "assez" beau temps.

Après la pluie, une percée de soleil pourrait susciter tous les espoirs chez les organisateurs qui ont dépensé quelque \$90,000 dans la préparation de ce festival.

carrières et professions

Toutes les annonces publiées dans ces pages sous la rubrique Carrières et Professions sont assujetties à la loi numéro 50. Les emplois annoncés s'adressent donc aux hommes et aux femmes.

POUR FAIRE PARAÎTRE VOS ANNONCES DANS CETTE PAGE COMPOSEZ 647-3266 OU ECRIVEZ A CARRIERES ET PROFESSIONS LE SOLEIL L.T.E.E. C.P. 1547, QUÉBEC, QUÉ. G1K 7J6

REPRESENTANT(E)

Important distributeur de pièces de camion demande représentant(e) avec expérience pertinente pour couvrir région de Québec.

REMUNERATION:

- Selon qualifications;
- bénéfices marginaux;
- possibilités d'avancement.

Pour entrevue:

878-3232

OFFRE D'EMPLOI

Le mouvement "Chrétien en milieu rural" C.M.R. est à la recherche d'un permanent au niveau provincial.

EXIGENCES: Bonne connaissance du milieu rural et de la méthode de travail d'action catholique.

TACHES: Visite des équipes, élaboration des programmes de travail, animation ressourcement etc.

SALAIRE: Suivant les normes du Comité Episcopale du Laïc.

CANDIDAT: Laïc, (que), religieux (se) ou pre.

Faire parvenir curriculum vitae et demande avant le 15 juin 1981.

Secrétariat national du C.M.R.
CHRETIENS EN MILIEU RURAL
C.P. 1480 — 347, rue Lavolette
Trois-Rivières, Qué. G9A 5L6

Hôtel du Centre-Ville de Québec

recherche un(e)

MAÎTRE D'HÔTEL

Pour service des banquets. Expérience pertinente de 5 ans, très disponible (horaire variable), personne bilingue (français et anglais), apparence soignée. Salaire avantageux et avantages sociaux intéressants.

Faire parvenir curriculum vitae à:

Dépt 4780 - Le Soleil
390, St-Vallier est, Québec, Qué.
G1K 7J6

REPRESENTANT(E)

demandé(e)

Nous sommes à la recherche d'un(e) représentant(e) bilingue, dynamique et ambitieux(euse) pour la vente de produits de sécurité à l'industrie, pour la région de Québec.

Le (la) candidat(e) recherché(e) doit avoir de l'expérience dans la vente de ces produits et démontrer un esprit d'initiative.

Notre compagnie offre un salaire de base, commission sur les ventes, auto, dépenses et bénéfices marginaux.

Faire parvenir curriculum vitae à:

Dépt 4772 — Le Soleil
390, St-Vallier est, Québec, Qué.
G1K 7J6

AGENTS DE LA PAIX

Les demandes d'emploi sont acceptées en ce moment par le Village de Saint-Basile, N.-B. (pop. d'environ 3,500 h.) pour les postes suivants:

A — Chef de police:

Fonctions:

Le candidat choisi aura à organiser la première force de police municipale de Saint-Basile et de voir à l'administration de cette même force de 4 membres.

Qualifications:

Le candidat choisi devra avoir reçu une formation d'une école de police reconnue et posséder un minimum de 10 années d'expérience dans le domaine policier.

Salaire:

A négocier selon les qualifications. Faire parvenir un curriculum vitae avant le 22 mai 1981.

B — Trois agents de la paix (constables):

Fonctions:

Les candidats choisis assumeront toutes les tâches ordinaires d'un agent de la paix.

Qualifications:

Les candidats choisis devront avoir reçu une formation d'une école de police reconnue.

Salaire:

A négocier.

Faire parvenir un curriculum vitae avant le 5 juin 1981.

Les candidats(ates) choisis(es) aux postes mentionnés devront être en mesure de communiquer oralement et par écrit dans les deux langues officielles.

Les demandes confidentielles devront être envoyées à:

Adrien G. Cyr, maire
Village de Saint-Basile
C.P. 261
Saint-Basile, N.-B.
EOL 1H0

CANDIDATS(ES): TECHNICIENS(ENNES) EN EVALUATION FONCIERE

TRAVAIL:

Inspection de propriétés résidentielles dans la région de Québec (jour et soir).

PERIODE: Du 19 mai au 15 août 1981.

SALAIRE: A discuter

GARNEAU & MOREL
EVALUATEURS AGREES
5415, boul. Hamel, Ste-Foy, Qué.
Tél.: 872-0411
Demander M. Sylvain Gagnon

MÉTAUX OUVRÉS SUPERVISEUR

Compagnie importante requiert les services d'un(e) estimateur(trice) d'expérience (5 à 10 ans dans les métaux ouvrés) pour superviser entièrement les travaux de son département des métaux ouvrés.

Salaire selon qualifications et possibilités de participation aux profits.

Faire parvenir votre curriculum vitae à:

DEPT 4779, Le Soleil
390, St-Vallier Est
Québec G1K 7J6



Appel de candidatures mixtes



Fonction publique Public Service Canada

ADMINISTRATEUR DE PROJETS

Traitement: \$40 416 - \$49 164

No de réf.: 81-SM-OC-DREE-IC-2006(71)

Expansion économique régionale

Direction de l'étude des projets et de l'évaluation des programmes

Hull (Québec)

Fonctions

Organiser et diriger le travail d'une équipe pluridisciplinaire d'analystes et d'aides à la recherche chargée d'examiner la viabilité commerciale et les répercussions économiques d'importants projets industriels, et d'évaluer les politiques et les programmes gouvernementaux en matière de développement économique en fonction des objectifs financiers, sociaux et économiques du gouvernement.

Conditions de candidature

Maitrise en administration des affaires ou en économie (c.-à-d. MBA, M. Com. ou MA (Ec.)), OU titre de comptable professionnel (c.-à-d. CA, RIA ou CGA), OU agencement équivalent de grade universitaire de premier cycle et d'expérience pertinente: expérience de travail dans les secteurs privé ou public dans un ou plusieurs des domaines suivants: politique commerciale, stratégie de commercialisation, analyse financière ou microéconomie appliquée; expérience de l'évaluation.

d'importants projets industriels acquises au sein d'équipes d'analyse pluridisciplinaires; et expérience de la coordination ou de la supervision du travail.

Exigences linguistiques

La connaissance des deux langues officielles est essentielle. En raison de la nature de ce poste la connaissance des deux langues officielles est immédiatement exigée.

Le présent concours peut également servir à pourvoir à d'autres postes dont les conditions de candidature sont semblables et dont les profils linguistiques peuvent varier.

No d'autorisation: 331-119-014

Comment se porter candidat

Envoyez votre demande d'emploi ou votre curriculum vitae à:

Pauline Labelle

Programme de dotation des cadres

supérieurs

Commission de la Fonction publique du

Canada

17e étage, 300, av. Laurier ouest

Ottawa (Ontario) K1A 0M7

Date limite: le 29 mai 1981

INGÉNIEUR PRINCIPAL, ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

Traitement: \$37 923 - \$42 544

No de réf.: 81-NCRSO-PWC-4(71)

Ministère des travaux publics

Direction du design et de la construction

Ottawa (Ontario)

Travaux publics Canada est à la recherche de deux ingénieurs principaux en économie d'énergie possédant une vaste expérience récente en conception de systèmes mécaniques de chauffage, de ventilation et d'air conditionné. Les titulaires devront avoir une excellente connaissance des principes fondamentaux du fonctionnement des systèmes mécaniques et de la thermodynamique ainsi qu'une expérience pratique de l'application de programmes informatiques. Ils travailleront en étroite collaboration avec des charges de projet ainsi que des experts-conseils en génie et en architecture. Il faut, par conséquent, qu'ils sachent communiquer de vive voix et par écrit.

Conditions de candidature

Les candidats doivent posséder un grade en génie mécanique d'une université reconnue ou être

admissibles au titre d'ingénieur au Canada. Il leur faut en outre posséder une vaste expérience relative aux exigences énoncées ci-dessus.

Exigences linguistiques

La connaissance des deux langues officielles est essentielle. En raison de la nature de ces postes la connaissance des deux langues officielles est immédiatement exigée.

Nos d'autorisation: 311-044-112, 311-044-113

Comment se porter candidat

Envoyez votre demande d'emploi ou votre curriculum vitae à:

M. McAllister

Bureau de dotation de la région de la

capitale nationale

Commission de la Fonction publique du

Canada

300 avenue Laurier ouest

Ottawa (Ontario) K1A 0M7

(613) 593-5331

Date limite: le 5 juin 1981

SPÉCIALISTE DES SYSTÈMES NAVALS

Traitement: \$23 534 - \$26 443 (à l'étude)

No de réf.: 81-NCRSO-DND-(71)

Défense nationale

Direction générale du génie maritime et

de la maintenance

Ottawa (Ontario)

Le ministère de la Défense nationale est à la recherche d'un spécialiste des systèmes navals pouvant appliquer ses connaissances techniques et ses connaissances en estimation de coûts à la conception, au développement, à l'acquisition, à l'installation et à l'essai de systèmes navals pour les navires dotés d'un équipage civil. Le spécialiste sera chargé d'évaluer la conception des systèmes, de préparer des spécifications détaillées, d'effectuer des inspections ainsi que des essais et de vérifier les pratiques ainsi que le travail des entrepreneurs au regard des installations de systèmes navals dans le cadre de programmes d'acquisition et de conversion de navires.

Conditions de candidature

Études secondaires terminées avec succès ou équivalence. Expérience de la conception de

l'acquisition, de l'installation et de l'évaluation de machines et de réseaux de tuyauterie de navires commerciaux.

La connaissance de l'anglais est essentielle.

No d'autorisation: 311-105065

Comment se porter candidat

Envoyez votre demande d'emploi ou votre curriculum vitae à:

M. McAllister

Bureau de dotation de la région de la capitale nationale

Commission de la Fonction publique du

Canada

300, avenue Laurier ouest

Ottawa (Ontario) K1A 0M7

(613) 593-5331

Date limite: le 5 juin 1981

Toute information relative à ce concours peut être obtenue en écrivant à l'adresse indiquée à la suite de chaque offre d'emploi.

Additional job information is available in English by writing to the appropriate address.

Prière de toujours rappeler le numéro de référence approprié.

Canada

Ville de Saint-Nicolas
Comité de Lévis
Québec

AVIS PUBLIC REFONTE ET REVISION DE LA REGLEMENTATION D'URBANISME

Aux propriétaires et aux locataires dans la ville de Saint-Nicolas, comté de Lévis. PRENEZ AVIS qu'à son assemblée du 11 mai 1981, le conseil municipal a adopté les règlements suivants:

- Règlement no 401 relatif au zonage et au lotissement dans la ville de Saint-Nicolas;
- Règlement no 402 relatif à la construction dans la ville de Saint-Nicolas;
- Règlement no 403 décrétant les dispositions administratives concernant le zonage, le lotissement et la construction dans la ville de Saint-Nicolas.

QUE lesdits règlements sont disponibles pour consultation à l'Hôtel de Ville aux heures normales de bureau, QUE le règlement no 401 sera maintenant soumis au processus d'approbation prévu à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (1979 L.Q. ch. 51).

Donné à Saint-Nicolas, ce douzième jour de mai 1981.

Le greffier de la Ville
Guy Godreau, avocat

ville de
SAINT-FOY

AVIS PUBLIC PROMULGATIONS

Avis public est, par les présentes, donné que lors de la séance du 6 avril 1981, le Conseil a adopté son règlement numéro 2450, décrétant l'exécution des travaux de réfection des tennis St-Louis-de-France, projet 52322, et la pose d'un écran acoustique sur le boulevard Henri IV, projet 52320, au montant de 137 000,00\$, et autorisant l'emprunt nécessaire au montant de 102 000,00\$.

Ce règlement a été approuvé par la Commission municipale du Québec le 29 avril 1981 et par le ministère des Affaires municipales le 4 mai 1981.

Un exemplaire de ce règlement a été déposé aux Archives de la Ville où tous les intéressés peuvent en prendre connaissance.

Ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication.

Fait et donné à Saint-Foy, ce 11ème jour du mois de mai 1981.

Le Greffier adjoint de la Ville
René Dampousse

Avis public est, par les présentes, donné que lors de la séance du 2 mars 1981, le Conseil a adopté son règlement numéro 2443, pourvoyant à un emprunt de 7 604 000,00\$ pour défrayer le coût de travaux exécutés en vertu de règlements décrétant l'exécution de travaux permanents.

Ce règlement a été approuvé par la Commission municipale du Québec le 29 avril 1981 et par le ministère des Affaires municipales le 4 mai 1981.

Un exemplaire de ce règlement a été déposé aux Archives de la Ville où tous les intéressés peuvent en prendre connaissance.

Ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication.

Fait et donné à Saint-Foy, ce 11ème jour du mois de mai 1981.

Le Greffier adjoint de la Ville
René Dampousse

A&W GERANTS(E)S ASSISTANTS(E)S-GERANTS(E)S

demandé(e)s

GESTION RESTO INC., concessionnaire A&W pour la région de Québec et Trois-Rivières, est à la recherche de candidats(ates) ambitieux(es) et dynamiques pouvant relever les défis posés par l'expansion de la compagnie. Les candidats(ates) intéressés(es) doivent répondre aux critères suivants:

EXIGENCES:

- Expérience de la cuisine
- Administration du personnel
- Travail à temps plein
- Disponible (soir, soir et fin de semaine)
- Faire preuve de maturité (23 ans et plus)

AVANTAGES:

Salaire avantageux, bon basé sur profit d'opération, 3 semaines de vacances payées par année, 2 journées de congé par semaine, sécurité d'emploi, plan assurance collective.

POSTES DISPONIBLES: Québec
Téléphone, pour rendez-vous, le mardi 19 mai 1981 au numéro:

872-0101

On demande GERANT(E)

avec expérience, pour restaurant à Ste-Foy. Faire parvenir curriculum vitae à:

2030, rue Méric
Beauport G1C 5B3
à s M. Antonio Sarailis

PEINTRE

- au fusil;
- possédant carte comitè paritaire.

Téléphone: à

Les Industries Super Métal
M. Jean-Marc Lévesque
687-0810

TECHNICIEN(NE) EN REFRIGERATION Demandé(e)

Pour travail à l'année au Saguenay-Lac-St-Jean.

Expérience: 5 ans

Membre en règle de l'OCQ

(418) 668-4571



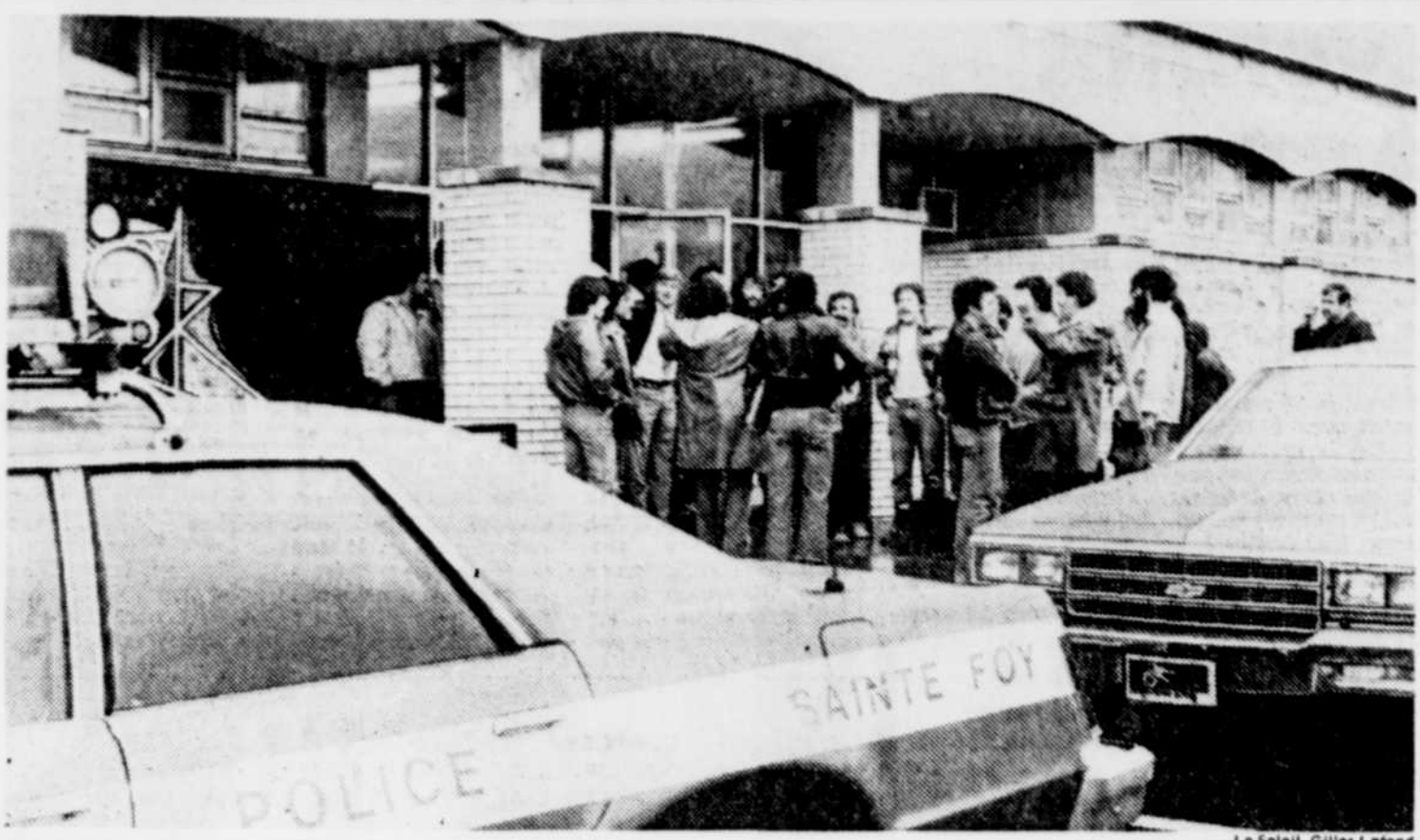
FIDUCIE PRÊT ET REVENU

OUVRIRA BIENTOT UNE NOUVELLE SUCCURSALE AUX GALERIES DE LA CAPITALE

Profitez

Syndiqués du centre de Tilly expulsés

Une quarantaine de syndiqués du centre jeunesse de Tilly ont été forcés de mettre abruptement fin à une assemblée, hier après-midi, à la suite d'un ordre d'expulsion signé par le directeur administratif du centre, M. Rénald Tremblay. La présidente du syndicat, Diane Roy, a précisé que les employés ont préféré partir volontairement, plutôt que de résister aux agents de la police de Sainte-Foy dépêchés au centre de la rue Muir. Le conflit syndical dure depuis le début de l'année à cet endroit. Les employés réclament notamment un accroissement des mesures de sécurité.



Le Soleil, Gilles Lafond

Les évacués de Mont-St-Hilaire seront indemnisés

MONTREAL (PC) — Les habitants de Mont-Saint-Hilaire qui ont dû être évacués, il y a deux semaines, en raison d'une fuite de gaz à une raffinerie locale, pourraient être indemnisés pour les dépenses encourues lors de ce déplacement.

C'est ce qu'a indiqué au cours d'une entrevue téléphonique le maire de la ville, M. Honorius Charbonneau, qui a ajouté que les dirigeants de la Raffinerie de sucre du Québec avaient décidé d'accepter les réclamations que présenteront les quelque 275 familles évacuées le 29 avril.

Environ 750 personnes dans cette ville de 8.000 habitants ont dû abandonner leur demeure familiale pendant près de 27 heures lorsque du soufre s'est échappé dans l'atmosphère à la suite d'une fuite dans un réservoir.

APPEL D'OFFRES

Réaménagements divers

CEGEP DE HAUTERIVE
537, boulevard Blanche
Haute-riev, Qué.
G5C 2B2

Le Cégep de Haute-riev, propriétaire, demande des soumissions pour la réalisation de réaménagements divers au 537 boul. Blanche, Haute-riev, Qué.

Seuls sont autorisés à soumissionner pour l'exécution des travaux, les entrepreneurs de construction au sens de la Loi sur la qualification des entrepreneurs de construction (1975, L.Q., chapitre 53) qui ont leur principale place d'affaires dans la Province de Québec.

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus au bureau du propriétaire, contre un dépôt de (50,00) cinquante dollars qui sera remboursé au soumissionnaire s'il remet les plans et devis en bon état, dans les trente jours (30) qui suivent l'ouverture des soumissions.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé au montant de 5 000,00 (cinq mille) dollars à l'ordre du propriétaire Cégep de Haute-riev ou d'un cautionnement de soumission, établi au même montant valide pour une période de soixante jours (60) de la date d'ouverture des soumissions. Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat pour un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations pour gages, matériaux et services, chacun égal à cinquante pour cent (50%) du montant du contrat.

Les soumissions (l'original et deux copies) dans des enveloppes cachetées et adressées au soumissionnaire, seront reçues à 337 boulevard Blanche, Haute-riev, Qué. jusqu'à 15:00 heures, heures en vigueur localement, le 1er juin 1981 pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission.

Toutes les soumissions devront être faites conformément aux dispositions de l'arrêté en conseil 2380 en date du 7 décembre 1981.

Le propriétaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelque autre des soumissions reçues.

Armand Bélanger
directeur général

Hydro-Québec

AVIS D'APPELS D'OFFRES

AMR.10086.F 2 juin 1981 3 CAMIONS, CHASSIS ET CABINE BASCULANTE (PBV 25 500 LB) Garantie de soumission: 5 000 \$	AMR.10078.F 2 juin 1981 3 CAMIONS, CHASSIS ET CABINE RÉGULIÈRE (PBV 23 000 LB) Garantie de soumission: 5 000 \$
ARP.10334.F 2 juin 1981 IMPRESSION DE 406 000 EXEMPLAIRES DU JOURNAL "HYDRO-PRESSE" Garantie de soumission: 5 000 \$	PCL.10062.F 9 juin 1981 PLAQUES DE RACCORDÉMENT ET PALONNIERS POUR ASSEMBLAGES DE SUSPENSION Garantie de soumission: 40 000 \$

Les conditions de chacun des appels d'offres sont définies dans un document qui peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement, de 8 h 30 à 16 h 30, à l'endroit suivant:

HYDRO-QUEBEC
DIRECTION ACHATS
7^e ETAGE
75, BOUL. DORCHESTER OUEST
MONTREAL (QUEBEC)
H2Z 1A4

Les soumissions seront reçues jusqu'à 10 h 30 (heure de Montréal), à la date indiquée ci-dessus. Seules les personnes physiques ou morales qui ont une place d'affaires au Québec peuvent soumissionner après avoir obtenu le document d'appel d'offres directement de l'endroit susmentionné.

Les soumissionnaires doivent fournir une garantie égale au montant susmentionné ou à 10% au moins du grand total de leur soumission. La garantie pourra être sous la forme d'un chèque visé ou d'un cautionnement fourni par une compagnie d'assurances.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute soumission.

Pour tout renseignement supplémentaire, on peut communiquer avec la direction Achat (514) 289-2525.

Le Directeur général Approvisionnement
ROGER A. LABRIE

Collision: 2 morts à Saint-Onésime

par Lucien LATULIPPE

Une collision a fait deux morts dans Kamouraska, hier, et il y a eu une noyade à L'Isle-Verte. Les victimes sont identifiées comme étant Jean-Yves Bernier, âgé de 35 ans, et Lucien Saint-Amant fils, âgé de 17 ans, tous deux de Saint-Onésime de Kamouraska, ainsi que Louis-Marie Michaud, âgé de 33 ans, de L'Isle-Verte.

La Sûreté du Québec précise que la tragédie routière s'est produite, vers 7 h 30 du matin, dans le rang 4 ouest de Saint-Onésime. L'auto des deux victimes, conduite par M. Bernier, est entrée en collision avec un camion.

La noyade s'est produite dans le fleuve, vers midi. M. Michaud était à bord d'une embarcation à moteur qui a chaviré pour une raison encore inconnue, hier soir, et il a coulé à pic.

Un ami qui se trouvait dans une autre embarcation a été témoin de l'accident. Il s'est porté au secours de M. Michaud qu'il est parvenu à repêcher, quelques minutes plus tard. Il s'est empressé de le diriger vers le quai, situé à peu de distance, et il a

pratiqué la respiration artificielle qui fut poursuivie à bord de l'ambulance et à l'hôpital. Mais tous ces efforts conjugués sont demeurés vains.

Des enquêtes du coroner ont été ouvertes sur ces deux tragédies.

Cheminots blessés

Trois cheminots du CN ont été blessés lorsqu'ils ont dû sauter des draines qui les transportaient pour éviter une collision frontale avec une locomotive.

Rapporté hier par la Sûreté du Québec, l'accident est survenu à 86 kilomètres du village de Parent, dans le Nord-Ouest québécois.

Selon le porte-parole du CN, M. Jean-Guy Brodeur, huit hommes, qui avaient travaillé à réparer la voie durant la journée, ont sauté des wagons motorisés, lorsqu'ils ont vu le train approcher à environ 40 kilomètres à l'heure.

Les blessés, dont Louison Richard, âgé de 21 ans, de Beauport, ont été hospitalisés à Amos, où ils ont été transportés par hélicoptère.

Offre jumelée ARMOR ALL



Canadian Tire se joint à ARMOR ALL pour vous faire cette OFFRE EXCLUSIVE imbattable! Obtenez ces 2 fameux produits de nettoyage pour un seul bas prix.

Rabais \$5.00
\$5.98
Le protecteur et le nettoyeur
99 4417

16 oz de nettoyeur/rénovateur ARMOR ALL
Acheté séparément, notre prix courant **2.99**
Facon 16 oz de protecteur ARMOR ALL
Acheté séparément, notre prix courant **7.99**

Un exemple typique de la manière dont Canadian Tire coopère avec les fabricants pour vous procurer des produits en demande au meilleur prix possible. Le nettoyeur ARMOR ALL est de plus en plus considéré comme l'un des meilleurs au Canada. Et Canadian Tire est l'endroit où l'acheter, aucun autre magasin au Canada ne vend cette offre jumelée ARMOR ALL économique.

Joies d'été et bonnes affaires vont de paire à Canadian Tire! Voyez notre circulaire de 16 pages d'aubaines pour l'été. Fin de vente sam. 16 mai.

Produits ARMOR ALL à nos bas prix courants

- ① Protecteur "Ultra Plate" **4.99**
Forme, sur la surface de l'auto, une couche protectrice résistante d'un brillant très durable. 39-281
- ② Protecteur tout usage ARMOR ALL **3.99**
Un produit renommé qui protège et embellit caoutchouc, vinyle, plastique, bois, etc. 39-2501
- Petit flacon d'essai ARMOR ALL **2.29**
Si vous n'avez jamais utilisé le protecteur ARMOR ALL, voici de quoi vous convaincre. 39-2506
- ③ Protecteur en format économique **7.99**
Le produit ARMOR ALL pratique en grande bouteille avec un vaporisateur à détente commode. 39-2507
- ④ Nettoyeur en format économique **2.99**
Grande bouteille de nettoyeur/rénovateur ARMOR ALL. Vaporisez et rincez... c'est propre! 39-0492
- ⑤ Ne soyez pas à court d'ARMOR ALL **12.95**
On a toujours besoin d'un produit d'usage aussi général. Bouteille de recharge ARMOR ALL. 39-2508



3%

D'ESCOMPTE
EN ARGENT
CANADIAN
TIRE SUR
TOUT ACHAT
COMPTANT

QUEBEC
30, BOUL.
HAMEL
687-2111
GERE PAR
P. SIMARD
QUEBEC INC.

QUEBEC
2675, BOUL.
STE-ANNE
687-2661
GERE PAR
P. SIMARD
BEAUPORT INC.

STE-FOY
11170, ROUTE
DE L'EGLISE
687-2711
GERE PAR
P. SIMARD
STE-FOY INC.

QUEBEC
1900, BOUL.
MAISON
872-6212
GERE PAR
JEAN-PAUL
GILLETTE INC.

LEVIS
100, ROUTE
KENNEDY
833-5525
GERE PAR
THIBAUDEAU
INC.

HEURES D'AFFAIRES:

Lundi, mardi, mercredi, 9h à 5h30
Jeudi et vendredi, 9h à 5h
p.m. Samedi, 9h30 à 5h (Garages
ouverts des 8h à 5h tous les jours,
sauf le samedi à 8h30 à 5h.)



justice

par

Marcel COLLARD

La cour d'appel du Québec a retenu un verdict de culpabilité de meurtre sans préméditation contre Norman Fortin, 20 ans, de Québec et l'a acquitté d'un meurtre avec préméditation sur la personne de M. André Martel, assassiné le 22 juin 1979, à Charlesbourg.

Le 18 mars 1980, un jury de sept hommes et de cinq femmes avait rendu un verdict de meurtre avec préméditation, mais le juge Claire l'Heureux-Dubé a conclu que la preuve ne démontrait pas les éléments de préméditation.

Conformément au code pénal, après le verdict, le juge Louis Doiron, de la cour supérieure, chambre criminelle, avait ordonné la prison à perpétuité, recommandant qu'il soit admissible à une libération conditionnelle après 25 ans de pénitencier.

Dans le cas de meurtre sans préméditation, un condamné est admissible à une libération conditionnelle après un minimum de 10 ans de prison et un maximum de 25 ans. Fortin devra revenir devant le juge Doiron qui aura toute latitude voulue pour modifier sa recommandation à l'admissibilité aux libérations conditionnelles.

La preuve

Le juge Dubé a rejeté

les motifs d'appel invoqués par le procureur de la défense, Me Marc Delisle, sur divers aspects, mais elle écrit: "La preuve démontre que, suite au coup de feu tiré en l'air, la victime s'est débattue et a crié pendant que Fortin et son comparse (Réjean Mathurin) s'apprêtaient à déguerpier une fois le vol perpétré, et que c'est alors que l'autre coup de feu a été tiré, tuant la victime. Si la preuve permet d'établir préméditation, complicité et intention spécifique de commettre un vol qualifié, cette preuve, à mon avis, ne comporte pas les éléments suffisants pour conclure à la préméditation d'un meurtre. La séquence des événements telle que mise en preuve emporte plutôt la conviction contraire".

"Le fait de commettre un vol muni d'une arme chargée et qu'on sait chargée établit le crime de vol qualifié et supporte un verdict de meurtre lorsque la décharge de l'arme a tué la victime. Le fait de tirer un coup en l'air démontre, certes, l'intention de se servir de l'arme à feu, mais pas nécessairement celle de s'en servir pour tuer..."

"Il paraît évident que le jury n'a pas donné le bénéfice du doute raisonnable à Fortin sur la question de préméditation et qu'il a ainsi rendu un verdict déraisonnable en trouvant

Fortin: verdict modifié en appel

Fortin coupable de meurtre au premier degré", écrit le juge Dubé.

Pour avoir désobéi à une ordonnance

Au soir de la première journée de son enquête préliminaire, sous des accusations relatives à quatre fraudes évaluées à \$499,700 et de huit détournements d'argent pour une somme de \$254,000 entre les années 1977 et 1980, un prospecteur minier, âgé de 54 ans, demeurant à Sainte-Foy, a été arrêté sans mandat, mardi, par la Sûreté du Québec, dans la chambre d'hôtel d'un témoin.

Hier matin, Me Michel Croteau, procureur du ministère public, a déposé une plainte contre M. Paul de Chavigny de la Chevrotière, l'accusant d'avoir désobéi à une ordonnance de la cour et d'avoir tenté d'influencer le témoignage d'une personne citée comme témoin dans sa cause.

Dans le même temps, Me Croteau a adressé une requête au juge André Bilodeau, le même qui avait ordonné au prévenu de ne point communiquer avec les témoins, vers 11h cette journée-là, demandant de révoquer le cautionnement pour la remise en liberté, accordé lors de sa comparution, le 16 février dernier.

Une ordonnance de

non-publication nous empêche de révéler les déclarations des témoins cités par Me Croteau, sur la requête pour révoquer le cautionnement. Cependant, le juge Bilodeau a ordonné, dans l'après-midi, que le prévenu demeure en détention préventive, après avoir dit qu'il ne trouvait pas valables les explications données par M. de Chavigny lui-même, venu à la barre pour être interrogé par son avocat, Me Marcel Turgeon.

L'enquête préliminaire au sujet de l'accusation d'avoir désobéi à une ordonnance se tiendra mercredi prochain. Entre-temps, se poursuivra l'enquête sur les accusations de fraudes et de détournements.



COURS de COIFFURE pour DAMES

Le cours de jour débute le 14 septembre 1981

NOUVEAU COURS du SOIR débute le 8 septembre 1981

ÉCOLE de COIFFURE LEMIEUX Inc.
525, rue de l'Eglise (Saint-Roch)
525-6179
Demandez notre prospectus PERMIS No 680520



Le festival du homard du BARON ROUGE



LA BISQUE DE HOMARD \$ 1.95
1 HOMARD + 1/2 (bouilli ou grillé) \$ 8.95
FILET MIGNON + 1/2 HOMARD \$ 11.95

350 boul. Ste-Anne. 667-1355

Rabais de \$25
Vous recherchez la nouveauté pour l'été?
Venez chez Sears
... le magasin de l'homme élégant!

2 superbes vestes
confectionnées de
riches tissus
Magasinage sur place seulement...

Veste sport, confection polyester et laine, 2 poches intérieures. Disponible dans les tailles suivantes: beige, bleu, gris. Tailles: 36-46. Il se peut que les grandeurs et les couleurs ne soient pas disponibles dans nos 3 magasins. 45R 000 555

L'allure blazer. Superbe mélange léger de polyester et laine, 2 poches intérieures, fente médiane. Couleurs printanières: bleu, beige, vert, rouge, marine, brun. Tailles: 36-46. Il se peut que les grandeurs et les couleurs ne soient pas disponibles dans nos 3 magasins. 45R 000 560

74⁹⁹

Rég. \$100

VOTRE CHOIX

74⁹⁹

Rég. \$95

Rayon 45 - Complets pour hommes



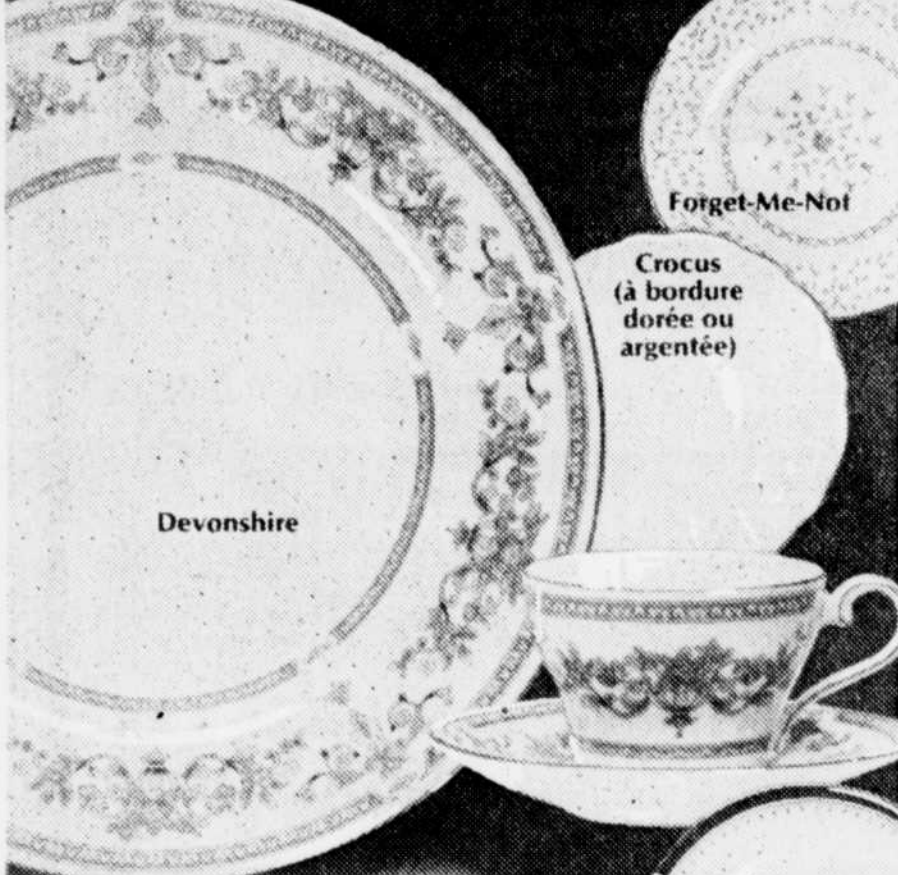
Les mentions "Rég." ou "étiquette" de Simpsons-Sears Limitée se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture 9:30 à 17:30 du lundi au mercredi; de 9:30 à 21:00 le jeudi et le vendredi; de 9:00 à 17:00 le samedi. Venez sur place: Place Fleur de Lys • Place Laurier • Gaubert Chagnon. Utilisez notre service de commandes téléphoniques 24 heures. 529-9811

Sears

vous en avez pour votre argent... et plus

Simpsons-Sears Limitée

UNE OFFRE SPÉCIALE signée AYNLSLEY chez Birks!



Vaisselle en 8 décors à 30% de rabais

Une chance unique d'épargner sur des couverts et autres pièces en réassortiment parmi ces populaires décors Aynsley en fine porcelaine anglaise: Devonshire, Wild Violets, Forget-Me-Not, Durham, Pembroke, Crocus (à bordure dorée ou argentée) et Blue Mist.

Pour un temps limité seulement, chez Birks.

BIRKS
JOAILLIERS

16, de la Fabrique Place Québec Place Ste-Foy Place Fleur de Lys Place du Royaume Chicoutimi
692-3822